



HAL
open science

Le forum et la curie d'Aregenua (Vieux, Calvados) : bilan sur les découvertes anciennes et les recherches récentes

Karine Jardel, Jean-Yves Lelièvre, Pierre Mazure

► To cite this version:

Karine Jardel, Jean-Yves Lelièvre, Pierre Mazure. Le forum et la curie d'Aregenua (Vieux, Calvados) : bilan sur les découvertes anciennes et les recherches récentes. *Gallia - Archéologie de la France antique*, 2014, 71 (2), pp.163-188. hal-01930557

HAL Id: hal-01930557

<https://hal.science/hal-01930557>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Le forum et la curie d'Aregenua (Vieux, Calvados)

Bilan sur les découvertes anciennes et les recherches récentes

Karine JARDEL *, Jean-Yves LELIÈVRE **

avec la collaboration de Pierre MAZURE ***

Mots-clés. Antiquaires de Normandie, ateliers de marbrier, basilique, curie, fresque, forum, prospection géophysique, temple.

Résumé. Les excavations menées au XIX^e s. sur le Champ des Crêtes à Vieux (Calvados) ont donné lieu à la découverte de deux grands ensembles monumentaux, longtemps interprétés comme des édifices thermaux. La confrontation de la documentation ancienne et des données nouvelles fournies par la prospection aérienne et la prospection géophysique invite à reconsidérer l'ensemble monumental implanté au nord-est et à l'interpréter comme le forum du chef-lieu de cité. La reprise des fouilles en 2007 a permis de restituer le plan général de ce forum fermé sur son petit côté oriental par des bâtiments civiques. Érigés au début du I^{er} s. apr. J.-C., ces édifices font l'objet d'importantes modifications architecturales et décoratives entre la fin du I^{er} s. et le début du siècle suivant. La curie est alors dotée d'un hémicycle à gradins et parée d'un décor luxueux.

Keywords. Normandy antiquarians, marble workshops, basilica, curia, fresco, forum, geophysical prospecting, temple.

Abstract. Excavations conducted on the Champ des Crêtes at Vieux (Calvados) in the 19th c. led to the discovery of two vast monumental complexes, long considered as thermal buildings. Comparison of the older documentation with new data from airborne surveys and geophysical prospecting prompts us to reconsider the monumental complex located to the north-east and to interpret it as the forum of this civitas' administrative center. The resumption of excavations in 2007 allowed to reproduce the overall plan of this forum closed on its short, eastern side by civic buildings. Erected in the beginning of the 2nd c. AD, these buildings underwent important architectural and decorative modifications between the end of the 2nd c. and the early 3rd c. The curia was then equipped with a tiered hemicycle and lavishly decorated.

Translation: Cécile TUARZE

Aregenua, mentionnée par Ptolémée¹ et figurée sur la *Table de Peutinger*, était le chef-lieu de cité des Viducasses. En l'absence d'indices assurés d'une occupation préromaine, l'hypothèse retenue est celle d'une création romaine qui remonterait à l'époque augustéenne (Vipard, 2002, p. 122-123). La ville semble se développer sur le modèle des autres centres urbains des Trois Gaules. En revanche, durant l'Antiquité tardive, elle perdra son rang de capitale et son territoire sera agrégé à celui des Bajocasses² (Vipard, 2002, p. 133 et 2006, p. 35-36). Peu avant, dans le courant du III^e s., la ville voyait son nom modifié en *Civitas Viducassium*, comme en témoigne l'inscription du Marbre de Thorigny (Vipard, 2008, p. 141).

1. *Géographie*, II, 8, cité par Deniaux, 1999, p. 242 et par Vipard, 2008, p. 140.

2. La *Notitia Dignitatum* et la *Notitia Galliarum* ne la mentionnent pas.

La ville antique est située sous l'actuel village de Vieux dans le Calvados (fig. 1). Le développement urbain de ce modeste village, au nord et à l'est de l'emprise de la capitale antique, a préservé de nombreuses parcelles de toutes constructions. Si les investigations archéologiques menées depuis le XVII^e s. sont à l'origine de découvertes antiques et médiévales éparses, c'est dans le Champ des Crêtes, au sud du village et de la ville antique, que sont conservés plusieurs ensembles monumentaux. La reprise de la documentation du XIX^e s. a ainsi permis de reconsidérer l'un d'entre eux et de l'interpréter comme le centre civique de la capitale. Les recherches récentes, sous l'égide du Conseil général du Calvados, permettent dorénavant de proposer un plan d'ensemble du *forum* et de préciser celui des bâtiments civils à vocation politique, administrative et judiciaire qui lui sont associés.

* Service archéologie, Conseil général du Calvados, 36 rue Fred-Scamaroni, F-14000 Caen. Courriel : karine.jardel@calvados.fr.

** Service archéologie, Conseil général du Calvados, 36 rue Fred-Scamaroni, F-14000 Caen. Courriel : jean-yves.lelievre@calvados.fr

*** Service archéologie, Conseil général du Calvados, 36 rue Fred-Scamaroni, F-14000 Caen. Courriel : pmazure@gmail.com



Fig. 1 – Restitution du plan de la ville antique sur le village de Vieux, Calvados (orthophotoplan 2006 ; DAO : C. Riquier, Conseil général du Calvados).

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Le Champ des Crêtes a fait l'objet de découvertes et d'interventions archéologiques variées depuis le ^{xvi}^e s., dont la première recensée concerne la mise au jour du Marbre de Thorigny en 1580. Par la suite, plusieurs fouilles y ont été menées, tout d'abord au ^{xviii}^e s. par l'intendant Nicolas Foucault puis au ^{xix}^e s. par la Société des Antiquaires de Normandie et, enfin, au ^{xx}^e s., à la suite d'études cartographiques et topographiques.

LES FOUILLES DU ^{xix}^e S. PAR LES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE, SUR L'EMPRISE DU FORUM³

Une fouille est menée par F. Besongnet en février et mars 1840 dans le Champ des Crêtes. Le rapport, qui en sera fait par

3. Seuls les articles et compte rendus de fouilles concernant le *forum* ont été retenus.

Ch. Gervais, n'en précise pas l'implantation, mais stipule toutefois qu'elle se situe « dans une autre partie » du champ que l'excavation de C.-A. Deshayes de 1828, là même où l'intendant Foucault avait trouvé en 1701 un gymnase et des thermes (Gervais, 1841, p. 347). La description de plusieurs constructions, dont un bâtiment à trois gradins, permet dorénavant de situer la fouille sur ce que nous savons être aujourd'hui les bâtiments civils du *forum*.

A. de Caumont se rendit sur les lieux le 19 mars 1840 pour « lever le plan des murs qui avaient été mis à découvert », plan des vestiges qui n'a jamais été retrouvé. C'est ainsi que l'Antiquaire « [...] reconnut qu'une belle salle terminée d'un côté en demi cercle avec trois rangs de gradins se liait à divers murs et autres constructions qui s'étendaient fort loin en décrivant une ligne légèrement courbée. [...] Les gradins de la partie semi-circulaire étaient établis au moyen de trois murs concentriques pavés de larges briques. » (*ibid.*, p. 347-348). Même si aucune interprétation ne sera proposée à l'époque, cette pièce peut être désormais identifiée à la curie.

Dans son rapport, l'auteur décrit le mode de construction des murs et s'attarde sur les différents éléments de décor retrouvés : des morceaux de corniche en marbre blanc, des placages de marbre de Vieux, des marbres exotiques ainsi que des enduits peints. Enfin, il conclut en mettant en exergue cet édifice qui s'avère être « le plus important de la cité » (*ibid.*, p. 348).

En 1859, une nouvelle fouille est effectuée par la Société des Antiquaires de Normandie « dans cette moitié du Champ des Crêtes qui porte sur le plan cadastral le numéro 322, à égale distance à peu près de ses deux extrémités inférieure et supérieure, sur la lisière du chemin dit du Moulin-Neuf » (Charma, 1863, p. 140). A. Charma, directeur de la fouille et auteur du rapport, donne la superficie de la zone fouillée⁴, précise le plan des vestiges⁵ et détaille les décors d'applique en marbre mis au jour⁶.

Aucune référence aux fouilles antérieures n'est faite. Il est cependant manifeste que l'excavation de 1859 dégage à nouveau la zone ouverte en 1840, avec notamment la pièce à gradins, celle-ci faisant l'objet d'une description dans les comptes rendus des deux fouilles. Même si, à aucun moment, A. Charma n'énonce la fonction des bâtiments découverts, il décrit les vestiges comme les pièces d'un édifice thermal, qualifiant la pièce à gradins de « vaste salle de bain » dotée « d'une cuve semi-circulaire », tandis que l'imposant bâtiment attenant à l'est est présenté comme une palestre⁷.

Un plan de ces vestiges est établi en 1859 par A.-G. Lavalley-Duperroux. Évoqué par A. Charma⁸, ce relevé est resté inconnu jusqu'en 1991, date à laquelle il est « redécouvert » aux Archives départementales du Calvados (fig. 2)⁹. Ce document présente une série de pièces rectangulaires alignées ; l'une d'entre elles, d'une surface d'environ 200 m², révèle un aménagement intérieur composé de trois rangs

4. « Le terrain mis à découvert avait une superficie de 62 mètres de long sur 30 de large » (Charma, 1863, p. 140).

5. « Deux pièces considérables ont été reconnues et déblayées. L'une, une vaste salle de bain, nous offrit une cuve semi-circulaire, richement pavée, au fond de laquelle on descendait par trois étages de larges degrés semi-circulaires comme elle [...]. Après cette salle, au sud-est, s'étendait une vaste cour, probablement couverte, beaucoup plus longue que large, et se terminant, du côté le plus voisin de l'étuve, par un mur semi-circulaire » (Charma, 1863, p. 140).

6. « [...] les marches, les murs, les parois de la cuve étaient à l'origine revêtus d'un placage dont le marbre, emprunté parfois aux carrières du pays, était le plus souvent exotique : on en voyait encore partout les traces ; il y avait quelque part, au centre de la cuve peut-être, une marqueterie, en marbre comme tout le reste, dont nous avons relevé plusieurs fragments découpés les uns en rondelles, d'autres en arc de cercle accouplés deux à deux, évidemment préparés pour former en se combinant différentes figures. » (Charma, 1863, p. 140).

7. « [...] était-ce (nous l'avons supposé) le lieu destiné à ces exercices plus ou moins pénibles par lesquels on se préparait au bain de vapeur qu'on allait prendre ? Toujours est-il que nous y avons ramassé une boule de quartz micacé, de la grosseur de nos plus fortes billes de billard, qui pouvait bien servir à quelqu'un de ces jeux » (Charma, 1863, p. 140).

8. « En 1839, une nouvelle ère commence [...]. À partir de cette année, on ne remuera plus une pelletée de terre qu'on ne sache et qu'on ne consigne, de manière qu'on ne puisse plus s'y méprendre, le lieu précis qu'elle occupe et les débris qu'elle couvre. [...] ; c'est ce que nous ferons, M. Lavalley-Duperroux et moi, pour les édifices que nous avons, en 1859, 1860 et 1861, découverts dans ce Champ des Crêtes avec lequel nous voudrions en finir. » (Charma, 1863, p. 135).

9. C'est à M. J.-Y. Laillier des Archives départementales du Calvados qu'est due cette découverte parmi des documents non cotés.

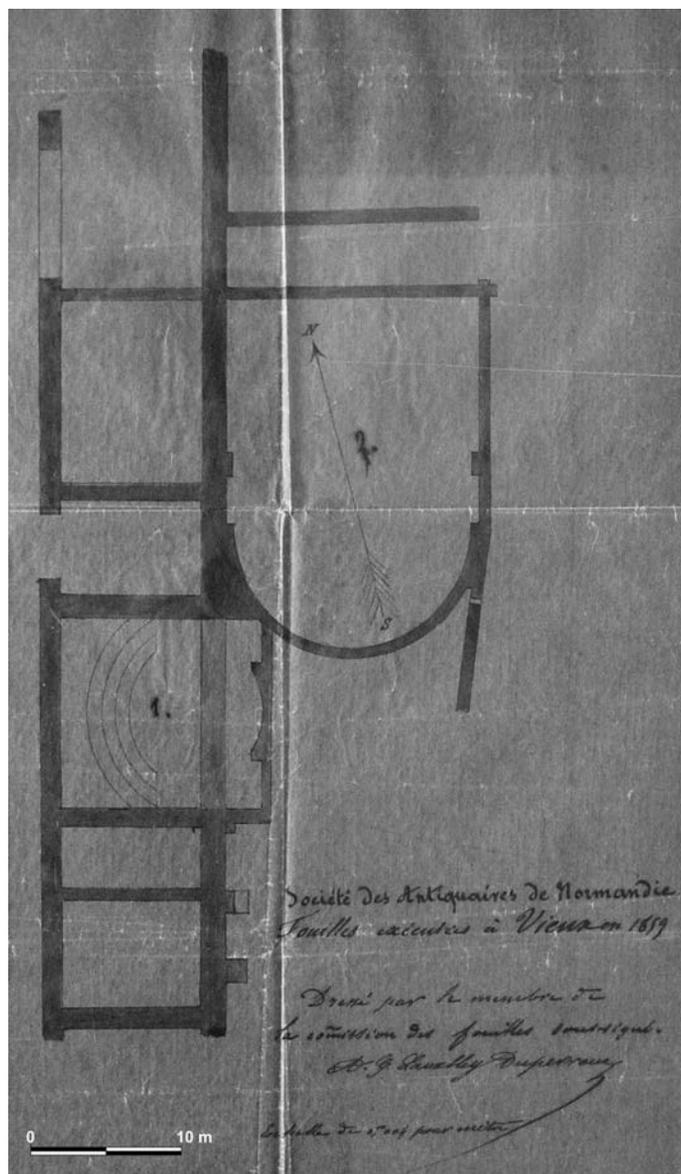


Fig. 2 – Relevé des fouilles de 1859 par A. G Lavalley-Duperroux, Archives départementales du Calvados (cliché : A. Brossey, Conseil général du Calvados).

en demi-cercle. Accolée à l'est de ces édifices, une autre construction, de grande dimension, est fermée au sud par un mur en hémicycle.

Les rapports de Ch. Gervais sur les fouilles de 1840 et de A. Charma sur les fouilles de 1859 décrivent uniquement l'édifice à gradins, et il est fait mention d'une « vaste cour, probablement couverte, [...] se terminant par un mur semi-circulaire ». Le plan de 1859 de A.-G. Lavalley-Duperroux présente, quant à lui, un ensemble qui se développe sur 62,85 m de longueur et 29,30 m de largeur, soit la surface de fouille mentionnée dans le rapport de l'excavation.

Dès lors il ne fait aucun doute que ce plan correspond à la totalité des vestiges dégagés. Par ailleurs, comme il est écrit que « deux pièces considérables ont été reconnues et déblayées », l'hypothèse que les autres pièces aient été repérées, dégagées en surface mais non fouillées, laissait espérer une bonne conservation des derniers états de destruction et d'abandon (*ibid.*).

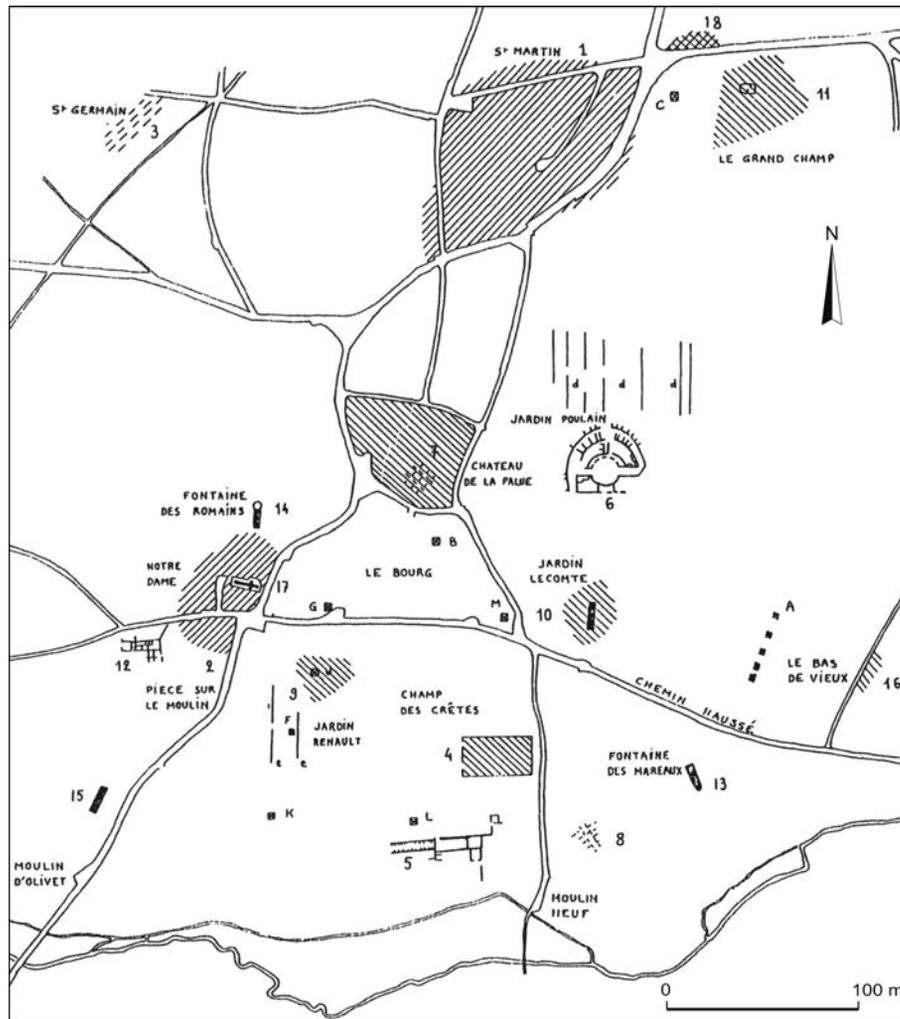


Fig. 3 – Plan d'ensemble des vestiges archéologiques recensés à Vieux en 1975 (d'après Bertin, 1977b, p. 136).

LES RECHERCHES CONDUITES AU XX^e S.

LES SONDAGES DE 1972

Il faut attendre 1972 pour qu'une nouvelle intervention archéologique, dont nous avons mention, se déroule à l'emplacement du *forum*. Il s'agit de deux sondages de 2 m sur 1 m orientés nord-sud. Le premier est « implanté à 85 m de la limite N. de la parcelle et à 8 m de la limite E » et le second « à 7 m de la limite N. de la parcelle et à 10 m de la limite E » (Bertin, 1972, p. 1 et p. 3). L'archéologue D. Bertin, précise que « les sondages ont été effectués un peu à l'écart de l'emplacement présumé des thermes, afin d'obtenir une stratigraphie », qui est détaillée dans le rapport et illustrée d'une coupe.

Au vu des mobiliers céramique et monétaire, elle propose un large intervalle chronologique, qui s'étend « du gallo-romain précoce au milieu du IV^e siècle » et dont les indices céramiques les plus anciens sont situés entre les règnes de Tibère et de Néron (Bertin, 1977b, p. 140).

ÉTUDES CARTOGRAPHIQUES ET TOPOGRAPHIQUES

Le rapport de 1862 de l'Antiquaire A. Charma a introduit une grande confusion qui perdurera longtemps car, sans jamais

identifier formellement le bâtiment qu'il a exhumé, il décrit les structures comme étant celles d'un balnéaire (voir *supra* p. 165). Fondées sur ces descriptions, les études menées par la suite proposeront l'interprétation erronée d'un ensemble thermal et établiront un lien avec les thermes dégagés au XVIII^e s., légèrement plus au sud (fig. 5, n° 4). Parallèlement à ces suppositions, le *forum* sera hypothétiquement situé sur une autre parcelle, plus au nord.

Dans son *Histoire des fouilles de Vieux*, M. Besnier, qui reprend les rapports des Antiquaires, propose par exemple de situer le *forum* au croisement du chemin Haussé et de la route de Vieux à Caen, « entre le temple auquel l'église Notre-Dame a succédé et l'édifice que recouvre le jardin du château » (Besnier, 1909, p. 335). S'appuyant sur la documentation de la Société des Antiquaires de Normandie pour établir la topographie d'*Aregenua*, D. Bertin écrit, quant à elle, que les rapports « fort embrouillés » signalent « deux ensembles de thermes fouillés » (Bertin, 1977b, p. 135). En parallèle, elle suggère de localiser le *forum* d'après les voies principales « *decumanus* » et « *cardo* », dans la section cadastrale le Bourg, « entre l'église actuelle, le château de la Palue et les Thermes » (*ibid.*, p. 138, fig. 1) (fig. 3). En 1983, Chr. Pilet, reprenant à son tour les rapports des fouilles des Antiquaires ainsi que la synthèse de D. Bertin de 1977, conclut à « un seul et même établissement



Fig. 4 – Vue aérienne (1996) du Champ des Crêtes prise de l'est (cliché : M. Gasnier, Conseil général du Calvados).

de bains » constitué de « deux groupes de thermes », l'un vraisemblablement destiné aux femmes, l'autre aux hommes (Pilet, 1983, p. 15). Il signale le *forum* « manquant » et le localise dans la section cadastrale dénommée « le Bourg » (*ibid.*, p. 18). En 1987, S. Deschamps pose la question d'un édifice thermal unique, de très grandes dimensions, offrant une structure double, dont « les deux ensembles distincts auraient été unis par une palestine ». Il utilise alors les dénominations de « thermes sud » et de « thermes nord » (Deschamps, 1987, p. 39).

Les photos aériennes, prises régulièrement depuis la fin des années 1980 sur le Champ des Crêtes¹⁰, font ressortir le réseau orthogonal des voies, ainsi que le plan des thermes mis au jour au XVIII^e s., permettant de replacer l'édifice assez précisément (fig. 4). Les clichés de 1987 et 1989 révèlent les traces d'un autre bâtiment dans la partie orientale de la parcelle. Si plusieurs murs sont nettement lisibles, le plan de l'édifice demeure partiel et ne suffit pas à l'identifier et à interpréter sa fonction.

10. Respectivement par le Service archéologie du Conseil général du Calvados et le Service régional de l'archéologie.

UN PROGRAMME D'ÉTUDE RENOUVÉ

Jusqu'à la « redécouverte » en 1991 du relevé de A.-G. Lavalley-Duperroux, l'existence de deux établissements thermaux dans le Champ des Crêtes est donc acquise, tandis que le *forum* est localisé plus au nord. Le plan de 1859, alors examiné par P. Vipard, conduit ce dernier à remettre en question « la nature thermale du bâtiment ». Faute de preuves avérées d'une piscine, l'hypothèse présentée est celle d'une salle à gradins décorée d'*opus sectile* et qui pourrait peut-être correspondre à une curie. Quant à la supposée palestine, il y voit une salle couverte et ne doute pas « que l'on se trouve en présence d'un bâtiment à usage public ». Il propose alors d'identifier le « bâtiment oriental du Champ des Crêtes comme le complexe administratif d'*Areghenua*, sans doute en bordure orientale du *forum* » (Vipard, 2002, p. 75).

En 2005, une prospection géophysique révèle, entre autres, le plan d'un *forum*. Un projet de fouille programmée sur cet ensemble monumental est alors mis en place. La première campagne menée en juin et juillet 2007, sous la forme de sondages, permet d'obtenir un plan général du *forum* et d'aborder l'édifice culturel supposé et la curie. Il apparaît, dès lors, qu'en dépit des fouilles du XIX^e s., les vestiges et les niveaux archéologiques sont très bien conservés et constituent un potentiel exceptionnel tant pour l'étude d'un *forum* que pour

une mise en valeur et une présentation au public. Suivra, à partir de 2008, une fouille programmée pluriannuelle centrée sur les bâtiments publics civils du *forum*, centre de l'administration sociale, économique et politique de la cité ¹¹.

LE QUARTIER DU *FORUM* : ENVIRONNEMENT ARCHÉOLOGIQUE

LES DONNÉES DE FOUILLES ANCIENNES ET RÉCENTES

LES THERMES ET LEURS ABORDS AU SUD

En limite sud du Champ des Crêtes, sur le rebord du plateau, est érigé un imposant édifice thermal mis au jour à plusieurs reprises, soit partiellement, soit de manière extensive. Les excavations les plus importantes ont été menées respectivement par N. Foucault de 1702 à 1705, puis par la Société des Antiquaires de Normandie en 1860-1861 et 1864. Les photos aériennes faites dans les années 1980 et la prospection géophysique de 2005 permettent dorénavant de situer précisément les relevés et plans anciens.

À l'est du Champ des Crêtes prennent place des habitats luxueux ainsi que des édifices dédiés au commerce et à l'artisanat (fig. 5). Si les vestiges de ces derniers – principalement en bois et torchis – sont mal conservés et leur plan demeure partiel, le mobilier associé et la situation urbaine, le long d'une voie bordée d'un portique, suggèrent l'hypothèse de boutiques agrémentées d'arrière-boutiques, utilisées probablement aussi comme logement (fig. 5, n° 5). Les vestiges *in situ* d'un atelier de bronzier et d'un atelier de verrier sont datés entre le I^{er} s. et le milieu du II^e s. apr. J.-C., tandis que les témoins d'une activité supposée de vente de liquides attestée par de nombreuses amphores, d'une boucherie avérée par sa faune et son mobilier ¹² et d'un artisanat de tissage présumé ¹³, sont, quant à eux, postérieurs au milieu du II^e s.

Diverses opérations de fouille et de sondage ont par ailleurs dévoilé la présence de riches demeures (fig. 5, nos 6 à 8). La fouille programmée du Bas de Vieux ¹⁴, implantée sur plusieurs parties d'*insulae*, a révélé une occupation qui prend place dès le « début de notre ère, voire dès le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. » (Vipard, 2002, p. 84). Une succession de riches habitats laisse place, à l'extrême fin du II^e s. ou au début du III^e s., à une luxueuse maison au plan gréco-italique : la Maison au Grand Péristyle (Vipard, 1998 et 2002, p. 83-92). Les pièces s'ordonnent autour d'un péristyle quienserme un jardin agrémenté d'un bassin central et d'un bassin périphérique (fig. 6). L'ensemble couvre

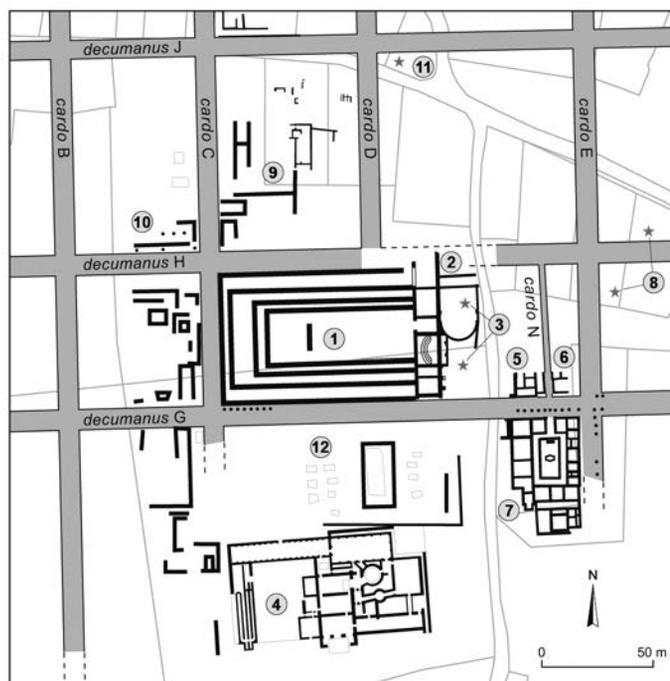


Fig. 5 – Le quartier du forum : 1, place publique ; 2, bâtiments publics ; 3, sondages D. Bertin (1972) ; 4, thermes ; 5, bâtiments à vocation artisanale ; 6, domus ; 7, Maison au Grand Péristyle ; 8-10, habitats ; 11, Maison carbonisée ; 12, temple (DAO : J.-Y. Lelièvre, Conseil général du Calvados).

une superficie de 1 421 m², à laquelle s'ajoute la surface des étages, estimée à 572 m². Plusieurs pièces étaient chauffées par hypocauste, tandis qu'un système d'adduction et d'évacuation des eaux desservait l'eau courante. L'ornementation est de qualité, composée de nombreux pilastres et colonnes, dont certaines à décor bachique et d'autres, plus simples, de style dorique régional. Outre deux sols en mosaïque, il faut souligner la place prépondérante des stucs ainsi que la qualité des décors peints. Parmi ces derniers, citons l'œuvre d'un maître d'atelier figurant une série de tableaux à thème mythologique, dont Thétis donnant à Achille les armes forgées par Héphaïstos (Boislève, 2012, p. 141-142) ¹⁵. Architecture, décor et mobilier font de cette *domus* une riche demeure aristocratique provinciale, propriété d'un membre de l'élite urbaine (Vipard, 2002, p. 90).

L'HABITAT AU NORD ET À L'OUEST

Un diagnostic archéologique mené au nord du Champ des Crêtes sur un des îlots bordant le *forum* ¹⁶ a livré des vestiges d'habitat dans un état de conservation exceptionnel (fig. 5, n° 9). Il s'agit de vastes maisons qui présentent deux phases d'occupation : la première caractérisée par une architecture de terre et de bois, la seconde par des constructions maçonnées.

À proximité, une fouille de sauvetage, réalisée en 1975 sur 28 m² environ, a mis au jour une maison à pans de bois et

11. La fouille fait l'objet d'un cofinancement du Conseil général du Calvados et du Ministère de la Culture et de la Communication.

12. Un poids de 10 livres et un seau et son crochet en fer sont associés à du mobilier osseux qui résulte de la découpe primaire de carcasses de bœuf (Vipard, 2002, p. 76).

13. Plusieurs pesons issus vraisemblablement d'un métier à tisser pourraient relever d'une activité professionnelle plutôt que domestique (Vipard, 2002, p. 76).

14. Fouille programmée qui s'est déroulée entre 1988 et 1991, sous la direction de Pascal Vipard (à l'époque archéologue au Service archéologie du Conseil général du Calvados).

15. Une étude récente des peintures et des stucs vient de préciser le programme décoratif de la *domus*.

16. Diagnostic sur deux parcelles de 1 400 m² et 1 401 m² effectué par Ludovic Le Gaillard (Inrap) en 2003.



Fig. 6 – Vue aérienne de la Maison au Grand Péristyle restaurée (cliché : X. Savary, Conseil général du Calvados).

torchis. Les vestiges ont révélé deux états incendiés, qui lui ont valu l'appellation de Maison carbonisée (fig. 5, n° 11). Le premier état, dans lequel a été retrouvé un abondant matériel, a pu être daté des années 120 apr. J.-C. ; le second état, scellé par un niveau de *tegulae* et d'*imbrices*, est quant à lui daté des environs des années 180 apr. J.-C.

Enfin, la partie occidentale du Champ des Crêtes nous est connue par des photographies aériennes et la prospection géophysique de 2005. Les *insulae* délimitées par les *cardines* B et C et les *decumani* G, H et J, dévoilent une densité de constructions que l'on peut attribuer, pour certaines du moins et sans équivoque possible, à de vastes *domus* (fig. 5 et 7).

LA PROSPECTION GÉOPHYSIQUE

En 2005, une prospection géophysique est effectuée par Terra Nova sur la quasi-totalité du Champ des Crêtes, soit 4 ha environ. L'objectif de cette prospection visait à établir un plan et une identification des structures archéologiques préservées dans ce terrain. Il s'agissait notamment, au vu de l'interprétation des anomalies révélées, de confirmer ou d'infirmer l'hypothèse d'un *forum* implanté sur la partie orientale de la parcelle et, en parallèle, de définir l'implantation des sondages et des fenêtres de fouilles au vu de la problématique de recherche préétablie sur la parure monumentale de la ville.

Pour ce programme, la mise en œuvre de la méthode électrique tractée (ARP) a été choisie. Il s'agissait à l'époque d'une méthode nouvelle, validée sur des sites archéologiques à partir de la fin de 2003 (Conte *et al.*, 2005).

Le protocole d'acquisition a consisté en des mesures de résistivité sur trois profondeurs différentes : de 0 à 0,50 m ; de 0 à 1 m et de 0 à 2 m. À l'issue du traitement des données, trois cartes d'interprétation ont ainsi été élaborées, comportant toutes les informations géo-référencées.

La carte d'interprétation émise sur la plus faible profondeur (de 0 à 0,50 m) fait avant tout apparaître le réseau de rues, les galeries méridionales d'un ensemble monumental (le *forum*), un « nuage » de constructions à l'ouest de celui-ci, ainsi qu'un vaste ensemble à l'emplacement des thermes fouillés au XIX^e s. Les données recueillies respectivement sur des profondeurs de 1 m et de 2 m livrent un schéma global semblable.

Néanmoins, dans le détail, les anomalies, interprétées comme des bâtiments ou parfois de simples murs isolés, présentent des niveaux d'apparition différents qui soulèvent quelques interrogations. Pour certains vestiges, la profondeur d'enfouissement trouve sans nul doute une explication chronologique, à savoir qu'il s'agit d'aménagements liés à des phases distinctes. Pour d'autres, le relief naturel et la topographie du site sont probablement la cause des différences observées.

L'examen détaillé des différentes cartes de résistivité a ainsi fourni les données suivantes (fig. 7) :

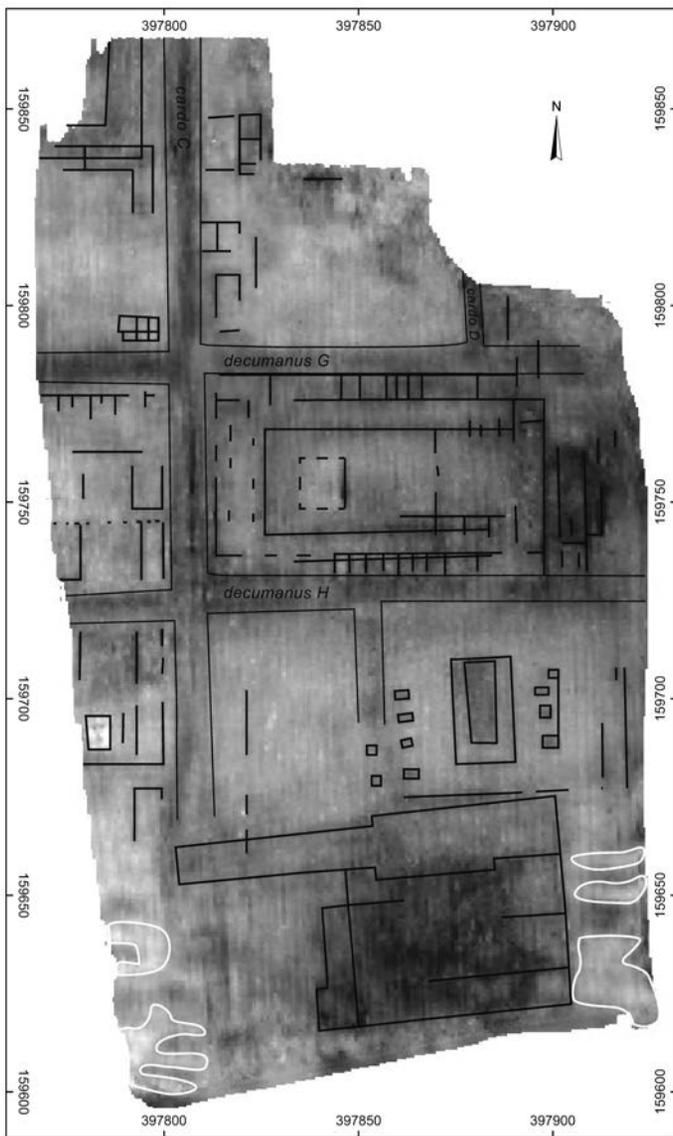


Fig. 7 – Prospection géophysique : carte de résistivité électrique (dispositif à 2 m) et interprétation (Terra Nova, K. Jardel, Conseil général du Calvados).

- le quadrillage des rues déjà en partie repéré par la prospection aérienne ;
- un ensemble de constructions (*domus*) sur la frange occidentale du Champ des Crêtes ;
- la présence d'un ensemble monumental dont le plan est indéniablement celui d'un *forum*, et non d'un édifice thermal, venant ainsi confirmer l'hypothèse récente de l'implantation de celui-ci dans le Champ des Crêtes ;
- l'existence d'un autre édifice monumental entre ce *forum* et les thermes sud, dont l'identification demeure hypothétique.

LES RUES

Le quadrillage orthogonal du réseau viaire ressort nettement et l'hypothèse préalablement établie par P. Vipard d'un *cardo* D2 au nord du *forum* se confirme (fig. 7). En revanche, aucune trace de son prolongement au sud n'apparaît sur la carte de résistivité. Ce *cardo* D2 semble donc s'arrêter au carrefour avec le *decumanus* H, au nord du *forum* (fig. 8).

L'hypothèse d'un *cardo* D1, à l'est de D2, n'est, quant à elle, pas confortée par les anomalies de la prospection, qui fait apparaître à son emplacement supposé une zone grisée diffuse, mais aucune perturbation sombre linéaire comparable à une voie.

Le *cardo* C est très clairement visible sur toute la moitié nord du Champ des Crêtes. Sa continuité plus au sud, au-delà du *decumanus* G, est signalée par la prolongation, sur une partie seulement de l'*insula*, de l'anomalie linéaire alors moins marquée, puis son tracé devient très incertain.

L'assombrissement linéaire révèle nettement les *decumani* bordant le *forum* au nord et au sud, respectivement le *decumanus* H¹⁷ et le *decumanus* G. Ce dernier se poursuit à l'est et longe la Maison au Grand Péristyle (Vipard, 2002, p. 12-14).

LE CENTRE MONUMENTAL ET SON *FORUM*

Les cartes de résistivité font distinctement ressortir un aménagement monumental qui se développe sur une *insula*. Il s'agit d'un ensemble rectangulaire d'environ 84 m x 51 m¹⁸, au centre duquel se trouve un autre grand espace de même forme, d'environ 68 m x 21 m (fig. 8). Ce dernier est bordé au nord et au sud par deux longues travées doubles, présentant des anomalies régulières qui dessinent un cloisonnement de petits espaces juxtaposés. Ces derniers sont nombreux sur la travée sud qui longe le *decumanus* G.

À l'est de cet îlot, la densité des anomalies révèle l'implantation de plusieurs bâtiments, sur lesquels il est dorénavant possible de placer le relevé de A.-G. Lavalley-Duperroux de 1859 (voir *supra*, p. 167). À l'ouest, en revanche, peu d'anomalies apparaissent, ce qui ne permet d'entrevoir qu'une large travée en bordure du *cardo* C. Dans l'espace central, une anomalie claire, plus ou moins quadrangulaire, est bordée par une trace sombre rectiligne sur son côté oriental.

La lecture des anomalies sur la partie orientale de l'*insula* permet d'y replacer le plan des bâtiments monumentaux fouillés au XIX^e s. Ceux-ci couvrent toute la largeur de l'*insula*. À l'ouest de ces édifices, se distingue un vaste espace non construit, selon toute vraisemblance une place bordée au nord et au sud par un portique, lui-même doublé d'une galerie régulièrement compartimentée pour former des « cellules » de dimensions relativement semblables. Il pourrait s'agir de boutiques, leur présence le long des portiques étant chose courante. Leur accès pouvait se faire soit depuis l'intérieur, sur la place, soit depuis l'extérieur sur la rue.

Sur son côté occidental, la place est bordée par une large galerie, à l'intérieur de laquelle des traces peu marquées laissent envisager des aménagements. Sur la place centrale, l'anomalie claire affiche la forme d'un édifice quadrangulaire.

Un tracé linéaire nord-sud, visible sur la place centrale à mi-distance du bâtiment quadrangulaire et des édifices publics,

17. La cartographie du *decumanus* H avait été établie selon les données des photographies aériennes de 1996 (Vipard, 2002, p. 13).

18. Il s'agit de la longueur depuis le *cardo* C à l'ouest, jusqu'aux bâtiments civils à l'est. La longueur totale de l'ensemble monumental, comprenant également les bâtiments relevés au XIX^e s., est alors de 112 m.

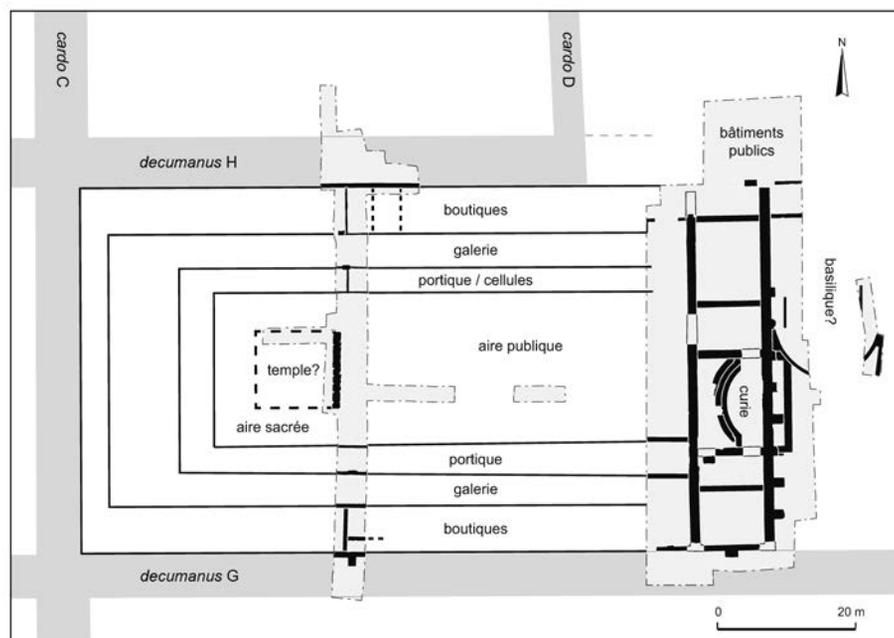


Fig. 8 – Restitution schématique du forum d'Areghenua au vu des données de fouilles et de la prospection géophysique (DAO : J.-Y. Lelièvre, Conseil général du Calvados).

pourrait constituer la séparation entre l'aire publique à l'est et l'aire sacrée à l'ouest, où émerge le temple.

Les plans des *fora* de Feurs, de Bavay, de Lutèce, de Nyon, d'Avenches, de Martigny, de Lausanne, d'Augst (Suisse), de Trèves (Allemagne), de Velleia (Italie), etc. offrent une configuration analogue. Tous présentent un *forum* construit suivant un schéma tripartite, où l'aire sacrée, la place publique et la basilique sont juxtaposées et ordonnées selon un axe longitudinal (fig. 9).

Au sud de l'*insula* du *forum*, limitée par le *cardo* G, un autre ensemble monumental se distingue. La partie occidentale de cette *insula* ne dévoile quasiment aucune anomalie, tandis que sur la partie orientale est érigé un vaste édifice de 27 m x 16 m environ, bordé à l'ouest et à l'est par un chapelet de petits bâtiments également alignés selon un axe nord-sud. L'interprétation la plus vraisemblable est celle d'un ensemble cultuel.

Enfin, au sud de cette deuxième rangée de constructions, apparaît l'important édifice thermal dont l'identification et l'emplacement ne font aucun doute eu égard aux fouilles des XVIII^e s. et XIX^e s., et aux vues aériennes.

LE FORUM D'AREGENUA

PLAN ET COMPOSANTES

Le *forum* d'Areghenua n'est pas aménagé en position centrale dans la ville, mais situé sur le rebord du plateau dominant la vallée de la Guigne. Il est longé par les *decumani* G et H sur ses longs côtés, le *cardo* C sur son petit côté occidental et, selon toute vraisemblance, par une place sur son côté oriental. Il occupe approximativement la surface d'une *insula* et demie, avec des dimensions de 112 m de longueur sur 51 m de largeur (fig. 8), qui constituent une taille moyenne comparable à celle

des *fora* de Nyon (150 m x 67 m), de Silchester (93 m x 84 m) (Balty, 1991, p. 261) et de Wroxeter (120 m x 81 m) (fig. 9).

De plan rectangulaire, il se compose d'une place centrale de 21 m de largeur sur approximativement 68 m de longueur, encadrée sur ses longs côtés nord et sud de deux ailes parfaitement symétriques (fig. 8). Ces dernières, de 15,50 m de largeur chacune, sont aménagées en trois espaces juxtaposés : une série de cellules (boutiques ?) et deux galeries/portiques. Les boutiques supposées, profondes de 5,90 m à 6,20 m, bordent le mur de fermeture du *forum* et s'ouvrent vers l'intérieur sur la galerie couverte. Celle-ci est doublée par une galerie à portique, qui vient border l'*area*. Les galeries sont séparées, dans l'aile nord, par une arcade reposant sur des piliers en brique et, dans l'aile sud, par une colonnade posée sur un stylobate en blocs de marbre de Vieux.

Alors que l'aile sud conserve cette configuration jusqu'à la fin de son fonctionnement, l'aile nord fait l'objet de réaménagements lors de la dernière phase d'occupation, qui entraînent la transformation du portique en pièces dont l'utilisation, au demeurant inconnue, pourrait être celle de boutiques, de bureaux et de lieux de réunion (fig. 10).

LA PLACE

Estimée à une longueur totale de 68 m et une largeur de 21 m, au vu des données de la prospection géophysique, la place centrale ne nous est que très partiellement connue à travers deux tranchées ouvertes perpendiculairement, lors de la fouille de 2007 (fig. 8). Les niveaux de circulation les plus récents, conservés en place, sont formés de cailloutis. En surface, et localisé exclusivement sur le côté sud de l'alignement des blocs de marbre de Vieux, un niveau de calcaire et de schiste émoussé (US 168) est posé sur un radier de pierres calcaires (US 151/167). Sa présence, limitée à un espace bordant

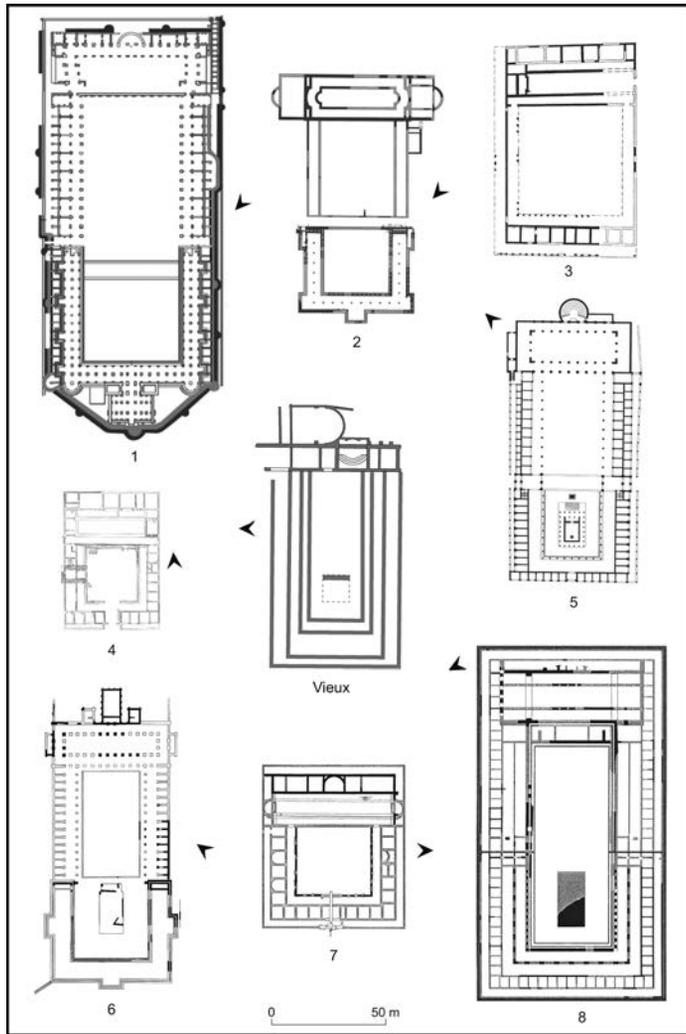


Fig. 9 – Fora à plan tripartite : **1**, Bavay (d'après Herbin et al., 2007, fig. 1) ; **2**, Nyon (d'après Collectif, 2003, p. 36) ; **3**, Wroxeter (d'après Balty, 1991, p. 263) ; **4**, Caerwent (d'après Balty, 1991, p. 261) ; **5**, Augst (d'après Balty, 1991, fig. 150) ; **6**, Feurs (d'après Valette, Guichard, 1991, fig. 25) ; **7**, Silchester (d'après Balty, 1991, p. 257) ; **8**, Lutèce (d'après Busson, 2009, fig. 13).

les blocs de marbre, pose la question d'une aire aménagée liée à ces blocs, plutôt qu'un niveau de circulation tardif de la place, conservé uniquement à cet endroit. Sous ce cailloutis, et étendus à toute la largeur de la place, deux niveaux de circulation successifs ont été observés. Le premier, formé d'une couche de calcaire concassé et usé (US 22), est recouvert par un niveau de plaquettes calcaires également émoussées (US 19) (fig. 11).

La présence en bordure des blocs de marbre d'une fosse profonde (Fs 5) a permis d'observer la stratigraphie, depuis le substrat jusqu'au dernier état conservé à cet endroit de la place. Huit états révélés par la mise en place de niveaux de circulation et parfois d'aménagements ont ainsi été identifiés (fig. 12). Seule l'occupation la plus ancienne (état 1), caractérisée par un remblai reposant sur le terrain naturel et recouvert par un niveau d'occupation, a fourni de minces indices de chronologie. Il s'agit de deux tessons, un fragment de Drag. 15/17 du Centre de la Gaule et un fragment de panse de pot de type Besançon, que l'on peut dater de l'époque tibéro-claudienne. À l'état suivant (état 2), la présence d'une structure rubéfiée, que l'on peut interpréter comme un foyer, suggère l'implantation d'une construction à vocation

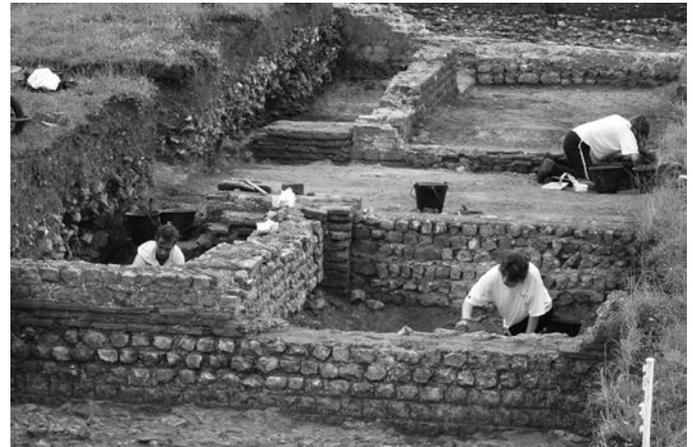


Fig. 10 – L'aile nord du forum, vue du sud : au premier plan, le portique fermé en « cellules » à son état tardif, la galerie juxtaposée à l'arrière, au fond les boutiques (cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).



Fig. 11 – Blocs de marbre de Vieux agencés entre eux et bordés par les niveaux de circulation de l'area (cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).

artisanale ou domestique. Six niveaux de circulation supposés se succèdent ensuite (états 3 à 8). Les couches de calcaire compact sont, selon toute vraisemblance, des sols extérieurs de place ou de cour. L'attribution des deux niveaux de mortier de tuileau demeure incertaine, car ces derniers pouvaient également avoir reçu un revêtement supérieur aujourd'hui disparu (dallage ?).

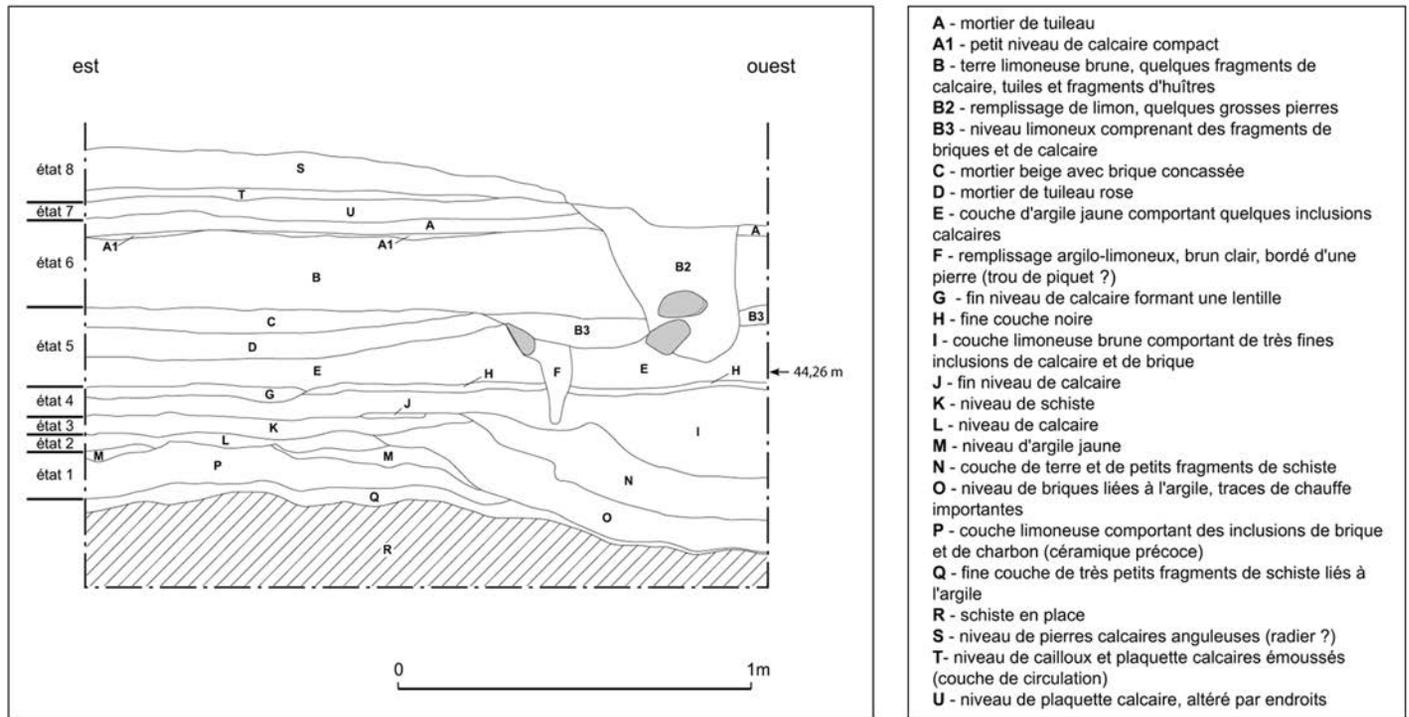


Fig. 12 – Coupe stratigraphique de la partie occidentale de l'area (fosse 5)
(relevé : K. Jardel, Conseil général du Calvados ; DAO : J.-Y. Lelièvre, Conseil général du Calvados).

L'AREA SACRA ET LE TEMPLE

Lieu de regroupement des instances officielles, le *forum* rassemble et ordonne autour d'une place, les organes de la vie civique et religieuse. Le temple et l'aire sacrée y tiennent alors une place plus ou moins affirmée, qui s'inscrit sous des formes variées. Dans les villes occidentales de l'Empire, le temple est fréquemment entouré d'une *porticus triplex*, parfois sur cryptoportique, comme le révèlent les exemples de Feurs (Valette, Guichard, 1991, p. 156-157), de Bavay (Loridant, MacIntyre, 1989, p. 38 *sq.*), de Trèves (Cüppers, 1979, p. 218 *sq.*) et de Nyons (Hauser, Rossi, 1998, p. 28-30 ; Collectif, 2003, p. 35-37). Dans ces trois derniers cas, comme dans celui d'Avenches (Bossert, Fuchs, 1989, p. 26), l'*area sacra* est également séparée de la place publique par une rue (fig. 9). S'il est certain qu'aucune rue ne vient traverser le *forum* d'*Arepenua*, l'hypothèse d'une *porticus triplex* peut en revanche être assez sûrement envisagée, au vu des données de la prospection géophysique.

Cependant, la question des aménagements bâtis au sein de l'aire sacrée demeure méconnue. Peut-on, néanmoins, en l'état actuel des recherches, conjecturer la présence d'un temple ? La carte de résistivité électrique révèle, dans la partie occidentale de la place, une anomalie de forme quasi quadrangulaire de 12,50 m de longueur sur 11 m de largeur (fig. 7). À la fouille, les tranchées ouvertes en bordures occidentale et septentrionale de cette anomalie n'ont pas mis au jour de bâtiment apparenté à un temple, ni aucun mur. Elles ont, en revanche, révélé des niveaux de remblais que l'on peut lier à un édifice démantelé, ce qui justifie le ton clair de l'anomalie électrique. Sur le côté oriental, le tracé linéaire sombre correspond à un alignement d'imposants blocs de marbre de Vieux, de 11 m de longueur et 1,25 m de largeur (fig. 11). Ces blocs, grossièrement paral-

lélépipédiques, sont taillés ou retailés sur place de manière à s'imbriquer les uns dans les autres. Ils reposent sur des fondations profondes, composées de blocs de schiste.

Au regard de ces indices, s'il est raisonnable d'interpréter l'anomalie claire comme le négatif d'un temple démantelé, il n'est pas possible, au vu des seules données géophysiques, d'en restituer le plan ou d'en identifier le type, puisque l'anomalie fige l'emprise du démantèlement et non le plan de l'édifice. Seul « l'embranchement » oriental du bâtiment, construit en blocs de marbre de Vieux, a été conservé en élévation – pour un usage ultérieur qui nous échappe. À proximité de cet édifice démantelé, un remblai composé d'éléments de destruction rubéfiés comportait des éléments de placage taillés dans le marbre local. L'hypothèse de vestiges d'un décor d'applique en marbre de Vieux, issu de l'ornementation du temple situé à proximité, doit être prise en compte, mais il s'agit là d'une simple conjecture.

La datation de ce démantèlement soulève plusieurs interrogations. En effet, seul le niveau de circulation, situé au-dessus et observé sur une surface réduite, a livré quelques céramiques, dont le *terminus post quem* se situe dans seconde moitié du II^e s. apr. J.-C.¹⁹

Sans qu'il soit possible d'établir ou non un lien, avec le démantèlement du temple du *forum*, l'hypothèse d'annexes ou d'un doublement de l'aire cultuelle ne peut être éludée. En effet, la prospection géophysique fait ressortir un autre complexe monumental érigé au sud-est du *forum*, séparé de celui-ci par le *decumanus* G et qui évoque un ensemble cultuel. Il s'agit

19. Ce lot comprend quatre tessons de cruches en céramique commune claire de production régionale et un bord de pot en céramique modelée à pâte micacée.

d'une vaste place dominée au centre par un grand bâtiment rectangulaire de 27 m sur 16 m, bordé à l'est et à l'ouest par une succession de petits édifices de 2,60 m à 3,30 m de largeur sur 4 m de longueur, alignés sur un axe nord-sud. La séparation ou le doublement de l'aire cultuelle constitue, selon Pierre Gros, une variante du schéma de base couramment développé dans les villes occidentales (Gros, 1996, p. 224 *sq.*). Cela a été observé à Vienne ainsi qu'à *Glanum* où un ensemble comportant deux temples entourés d'un péribole est érigé à côté du *forum* (Goudineau, 1980 p. 272 *sq.*). On peut également évoquer les centres monumentaux du sud de l'Angleterre, où les places publiques sont le plus souvent dépourvues d'annexe religieuse, tandis que l'espace profane conserve le schéma classique. Les temples officiels sont alors érigés sur une autre place à vocation religieuse, qui forme un second *forum*, parfois localisé dans un autre secteur (Balty, 1991, p. 256 *sq.* ; Gros, 1996, p. 226-227). D'autres exemples, quoique plus éloignés, s'inscrivent dans ce même schéma. Ainsi, à Sarmizegetusa (Dacie), le *forum* civil, daté du premier quart du II^e s., est fermé au sud par les bâtiments civiques (basiliques, curie, salles administratives), qui ménageaient un accès à une autre place réservée au temple du culte impérial qui formait le *forum* religieux (Diaconescu *et al.*, 1990, p. 94). Dans les provinces africaines, entre 150 et 190, des « capitoles impériaux, au sens culturel et institutionnel du terme », sont construits, mais ne peuvent pas toujours être érigés au cœur de la ville et doivent pour certains « émigrer » (Gros, 1996, p. 225 *sq.*).

Il convient d'aborder, en dernier lieu, le culte auquel est voué le temple du *forum* (ou celui de l'aire cultuelle supposée au sud). Certains indices montrent que le culte installé sur les *fora* des cités des Trois Gaules fut vraisemblablement celui de Rome et d'Auguste, comme l'attestent notamment les intitulés des prêtrises du culte impérial rencontrés dans les *civitates* (Van Andringa, 2002). Un tel culte qui fondait le rattachement de la cité à la structure impériale reprenait bien entendu l'intitulé de l'autel du Confluent à Lyon, consacré en 12 av. J.-C. par Drusus.

Toutefois, il faut signaler la découverte à *Aregenua*, d'une part, dans l'enceinte du *forum* et, d'autre part, dans l'aire cultuelle ou à proximité immédiate des thermes, de témoignages qui attestent d'un culte dédié à Mercure ainsi qu'à Vulcain et *Sucellus*. Le premier élément est un fragment de petit autel qui révèle l'existence d'un lieu de culte joignant au culte impérial celui de Vulcain (Creully, 1865 ; Vipard, 2008, p. 131-132). Cet autel a été mis au jour lors des fouilles de 1864, menées sur les thermes situés au sud du *forum*, dans un niveau de destruction ou d'abandon, d'après la description faite par A. de Caumont²⁰. Rien ne permet donc d'affirmer qu'il fut érigé sur les thermes, et l'on ne peut écarter l'hypothèse qu'il provienne d'un édifice proche. L'association d'une divinité locale au culte impérial est bien établie dans les provinces de la Gaule, notamment en Aquitaine, par de nombreuses inscriptions. Elle illustre les choix offerts aux cités dans « le cadre de l'autonomie fixée par les autorités romaines » (Van Andringa, 2005, p. 116-117).

Sans qu'il soit possible d'établir avec certitude un lien direct, il faut signaler aussi la découverte de deux ébauches de moules destinés à la fabrication de petites figurines à l'effigie des dieux

Mercure et *Sucellus* (ou Vulcain auquel il est généralement associé). Il s'agit de moules en cours de fabrication, mis au jour dans l'atelier de marbrier installé dans la curie²¹. Cet atelier œuvre au début du III^e s. apr. J.-C., ce qui date par là-même la fabrication des moules.

Un dernier point qu'il convient d'aborder, en lien avec le culte voué à Vulcain, dieu du feu, des métaux et de la métallurgie, concerne l'activité métallurgique et l'exploitation régionale du minerai de fer. La Normandie compte en effet de nombreux gisements particulièrement concentrés sur le territoire viducasse²². Source probable de richesse pour un notable viducasse, l'exploitation du minerai pourrait être envisagée par le biais des *villae*, comme nous l'enseigne l'exemple de la *villa* de Touffréville²³. Conjointement à cette réalité géologique, le Marbre de Thorigny nous montre que *Solemnis* a exercé, entre 219 et 238, la charge de préposé à la caisse des mines de fer, dans le cadre de l'administration générale. Or l'attribution du poste de *iudex arcae ferrariarum* au sein du conseil fédéral doit, selon toute vraisemblance, être rattachée à une activité que *Solemnis* aurait déjà exercée dans la cité (Vipard, 2008, p. 93-95 et p. 127-130).

Plusieurs indices attestent donc l'existence d'un lieu de culte consacré à Vulcain, au début du III^e s., période à laquelle *Solemnis* exerce une charge et gère probablement des affaires personnelles en lien avec les mines de fer.

LES BÂTIMENTS DE LA VIE CIVIQUE

Les fouilles du XIX^e s. ont démonté les niveaux des derniers états, dans la curie uniquement, tandis que, dans les autres pièces, elles se sont cantonnées à dégager les murs, en creusant des tranchées le long de ceux-ci. Par ailleurs, les réaménagements antiques successifs et les récupérations tardives nous privent, différemment selon les pièces et les états, des niveaux de sols et des structures bâties. La confrontation des données stratigraphiques recueillies dans les diverses pièces permet cependant de proposer un phasage pour l'ensemble monumental civique, depuis sa construction jusqu'à son abandon. La datation a été appréhendée de manière classique par le biais de la céramique découverte dans les niveaux stratifiés.

L'ensemble des édifices à vocation civile est érigé au début du II^e s. apr. J.-C. (phase II, état A)²⁴ sur un complexe monumental antérieur (phase I). À la fin du II^e s. débute un programme de monumentalisation et d'embellissement, mené à son terme au cours de la première moitié du III^e s. apr. J.-C. (phase II, état B). Dès la seconde moitié de ce siècle, on note des signes de déclin, la vocation des bâtiments change et une

21. Ces moules, comme les autres ébauches d'objets façonnés dans le calcaire ou le marbre, constituent des commandes ponctuelles faites à des artisans itinérants alors présents sur le *forum* viducasse (Jardel, Tendron, à paraître).

22. Pascal Vipard a repris la question des gisements de fer de Basse-Normandie qu'il a par ailleurs cartographiés (Vipard, 2008, p. 128-129).

23. La *villa* de Touffréville (Calvados), située sur le territoire viducasse, a livré des structures et des déchets qui définissent une activité métallurgique post-réduction importante pour la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C. (Coulthard *et al.*, 2005).

24. Les remblais sur lesquels reposent les murs et les sols du premier état ont livré du mobilier céramique de la fin du I^{er} s. et du début du II^e s. apr. J.-C.

20. « On a trouvé [...] cette inscription avec plusieurs débris de colonnes et une quantité considérable d'os. » (Caumont, 1864, p. 854).



Fig. 13 – Bassin dallé et parementé de placages calcaires
(cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).

activité de boucherie d'envergure vient s'installer dans plusieurs de ces édifices (phase II, état C)²⁵.

UN ENSEMBLE MONUMENTAL ANTÉRIEUR AUX BÂTIMENTS CIVIQUES (PHASE I)

Les bâtiments civiques, réunis derrière une façade unique, ont été érigés sur un édifice monumental préexistant, démantelé suite à un incendie, comme l'indiquent les éléments architecturaux et autres vestiges embrasés. Un remblai comportant les éléments de destruction incendiés vient recouvrir les bâtiments dérasés. Ces derniers se composent de murs orientés nord-sud et est-ouest, dont certains ont conservé des enduits peints en place, et d'un important bassin de 9,60 m sur 7,30 m, dallé et parementé de placages de calcaire (fig. 13)²⁶. Outre les fragments d'enduits peints, quelques éléments architectoniques et sculptés ont été découverts dans les niveaux de destruction

25. La chronologie absolue du site repose sur une identification détaillée des ensembles céramiques. L'étude des très nombreux contextes n'est cependant pas intégrée à cet article qui propose une approche synthétique, puisque le forum d'Areghenia est encore actuellement en cours de fouille et d'étude.

26. La fouille n'ayant pas atteint uniformément l'ensemble des éléments de cette phase, l'identification des maçonneries et autres structures de cet ensemble architectural n'est que partielle ; en outre seul le bassin a fait l'objet d'un sondage, tandis que les autres parties n'ont pas encore été fouillées, mais uniquement repérées.

de l'édifice ainsi que de la céramique datant de la fin du I^{er} s. et du début du II^e s. Le vaste bassin, associé à un ensemble architectural richement décoré et à des aménagements d'évacuation d'eau, permet d'émettre l'hypothèse d'un ensemble thermal et de sa *natatio*. Il est intéressant de se tourner à nouveau vers le forum de Wroxeter en Grande-Bretagne, qui a été érigé sur un édifice thermal antérieur, dont les murs sont utilisés en fondations de la nouvelle construction, tandis que certains obstacles contraignent parfois les orientations (Balty, 1991, p. 262-263). D'autres hypothèses sont toutefois envisageables, comme celle d'un nymphée. La poursuite des fouilles sur cet ensemble monumental viendra rapidement compléter l'identification des structures et vérifiera l'interprétation du bâtiment.

L'ÉRECTION DES BÂTIMENTS CIVIQUES (PHASE II, ÉTAT A)

Un second essor urbain, vraisemblablement de plus grande envergure, est notable à l'époque hadrienne. Il se matérialise par l'érection du vaste ensemble civique d'Areghenia dans l'actuel Champ des Crêtes, ainsi que par des créations et réfections de rues et, dans le quartier du Bas de Vieux, mieux connu, par la mise en place de nouvelles rues et constructions privées (*domus*).

Les bâtiments civils sont érigés sur le petit côté oriental de la place du forum. Ils sont alignés, formant un groupe à façade unique, de 52 m de longueur (la largeur du forum) sur 12,15 m de largeur (fig. 14). Les murs de façade (M 18 et M 21) sont épais (1,60 m), construits en petit appareil et constitués de parements en moellons calcaires et d'un blocage en blocs de schiste et calcaire. Le mur oriental M 21 est doublé de huit contreforts quadrangulaires de 1,50 m de côté, espacés régulièrement tous les 3 m, sauf sur son tronçon nord où aucun contrefort ne vient l'étayer. Six espaces différents peuvent être identifiés comme des pièces dont la vocation, au regard des aménagements internes, ne fait aucun doute pour certains, tandis qu'elle reste hypothétique pour d'autres.

Le vestibule

Ouvert à l'ouest sur la place du forum et au sud sur la curie, le vestibule (S III) est interprété comme tel dans la mesure où il constituait une pièce transitoire entre ces deux espaces. Contraint par la symétrie du regroupement des édifices en un bloc unique, il mesure 9 m de longueur sur 5,90 m de largeur.

Le sol de son premier état est mal conservé, et seul en subsiste un fin niveau de mortier beige en bordure du mur de façade M 18. L'inclinaison de la partie conservée de ce sol témoigne d'un affaissement important. C'est ce qui a entraîné, selon toute vraisemblance, son décaissement ainsi que celui d'une partie des niveaux sous-jacents. Puis la pièce est remblayée et stabilisée, avant la pose d'un nouveau sol, lors des grands travaux engagés dans la seconde moitié du II^e s. (phase II, état B).

La curie

Une ouverture au sud-est du vestibule permettait d'accéder à la curie. Quelques traces permettent d'appréhender le sénat local dans son premier état, bien qu'il soit endommagé par les installations et remaniements postérieurs.

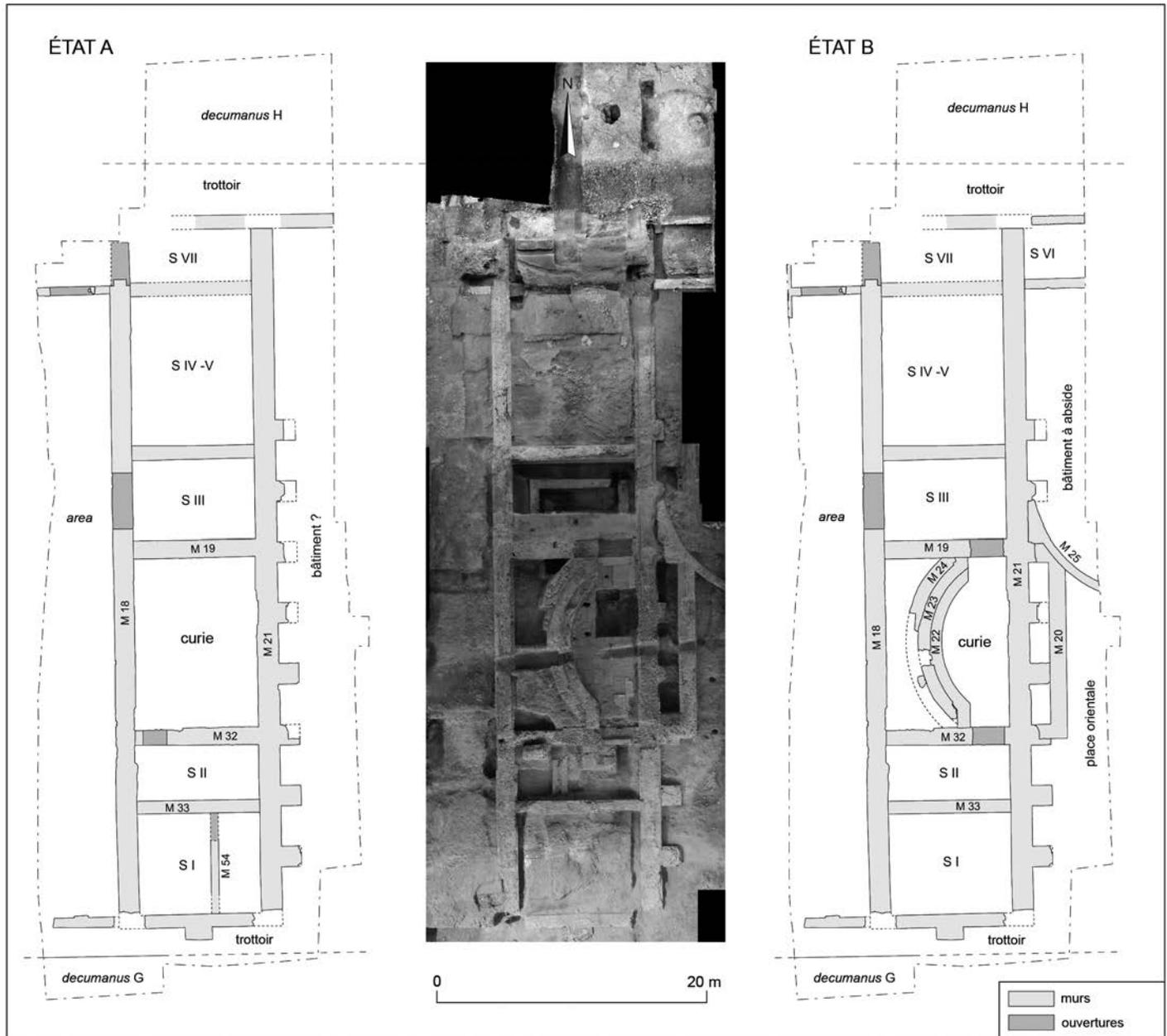


Fig. 14 – Orthophotographie (2009) et plans schématiques des états A et B des bâtiments civils du forum d'Aregenua (orthophotographie : ATM.3D/3D scanmap ; DAO : J.-Y. Lelièvre, Conseil général du Calvados).

Il s'agit à l'origine d'une pièce rectangulaire de 12,55 m sur 9 m. Des niveaux de circulation, il ne subsiste que deux couches de mortier posées l'une sur l'autre. Le mortier inférieur est très mal conservé, tandis que celui du dessus révèle des parties en relief formant des bourrelets et des surfaces aplanies, l'ensemble constituant le négatif d'un revêtement de sol disparu (plancher de bois ?).

Une ouverture au sud-ouest de la pièce dans le mur M 32 donnait accès à la salle attenante S II. Cette ouverture sera condamnée et bouchée par une maçonnerie posée lors de l'état B de la phase II.

Une salle d'archives (?)

La curie est bordée au sud par une pièce (S II) présentant les dimensions les plus modestes de l'ensemble civique, à

savoir 9 m de longueur sur 4 m de largeur (fig. 15). Son sol d'origine était constitué d'un épais mortier rose, conservé par endroits sur 10 cm d'épaisseur. Au vu des niveaux de construction semblables découverts sur le *forum*, et notamment le sol du dernier état de la curie, l'hypothèse d'une chape d'un revêtement disparu, de type dallage ou parquet, paraît fort probable. Au nord-ouest de la pièce, une ouverture dans le mur M 32 permettait le passage dans la curie. Par ailleurs, l'accès à la pièce S II, par la curie exclusivement, lui confère un usage en lien direct avec les assemblées du sénat local. Ainsi, bien que reposant sur une mince argumentation, l'hypothèse d'un *tabularium*, lieu de dépôt des archives publiques, mérite d'être prise en compte. Elle trouve une comparaison dans le *forum* de Pompéi, où sont réunis, derrière une façade unique, la curie, le *tabularium* et un bureau de l'administration locale (Balty, 1991, p. 151-153).



Fig. 15 – Vue d'ensemble de la pièce S II (tabularium ?)
(cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).

Des bureaux de l'administration locale

Au sud et au nord de la succession d'édifices civils, sont érigées deux autres vastes pièces (S I et S IV-V) qui constituent probablement des bureaux de l'administration locale.

Le local S I est placé à l'extrémité sud du regroupement d'édifices, en bordure du trottoir et de la voie (*decumanus* G) situés en contrebas. En raison de la pente naturelle du terrain et de la faible épaisseur de terre arable présente dans cette partie du champ, les niveaux supérieurs ont été fortement arasés. À cela s'ajoutent les investigations du XIX^e s., ici particulièrement intrusives puisque matérialisées par de profondes tranchées creusées le long des murs. Si cet espace méridional semble plus touché que les autres par les détériorations contemporaines, deux états ont toutefois été identifiés, dont le premier est décrit ici.

Dans son premier état, la salle S I est séparée en deux espaces par un mur de refend (M 54), orienté nord-sud et présentant une ouverture au nord. Ce mur a conservé sa semelle de fondation en place, tandis que de nombreux fragments de blocs calcaires mélangés à un limon sablo-limoneux constituent l'éboulis de son élévation en torchis. Les sols en mortier de chaux sont différemment conservés, mais rien ne permet de déterminer s'ils ont reçu un revêtement de surface.

Au nord, dans le local S IV-V, les niveaux de circulation de la première occupation sont très altérés. Une couche de cailloux et de pierres calcaires (US 837), recouverte par endroits d'une couche de mortier de chaux blanc-gris (US 836), constitue la mise en place d'un ensemble sol-radier du premier état de cette salle administrative (fig. 16).

Un vaste bâtiment à l'est

À l'est de l'ensemble architectural, la mise au jour d'un niveau de sol en mortier de tuileau (US 717) suggère la présence d'un autre édifice. Les indices sont pour le moment ténus, la fouille étant en cours dans ce secteur. Il apparaît, néanmoins, que ce sol est antérieur à la construction du mur en arc de cercle M 25 de l'état B de la phase II. Le mobilier céramique sous-jacent date ce niveau du début du II^e s. apr. J.-C. En conclusion, et au vu des minces indices recueillis, il apparaît qu'un bâtiment, dévoilé seulement par son sol, était juxtaposé aux

locaux de l'administration dont M 21 constitue un mur mitoyen. S'il semble que son emprise était différente de celle du bâtiment à abside postérieur, nous ne pouvons, en l'état actuel de la fouille, conjecturer sur son plan ou son architecture.

UN PROGRAMME DE MONUMENTALISATION ET D'EMBELLEMENT DES ÉDIFICES ÉDILITAIRES (PHASE II, ÉTAT B)

Remaniements et nouvelle ornementation

À partir de la seconde moitié du II^e s. et au début du III^e s., les édifices édilitaires sont embellis par des remaniements et aménagements architecturaux et par l'élaboration de nouveaux décors.

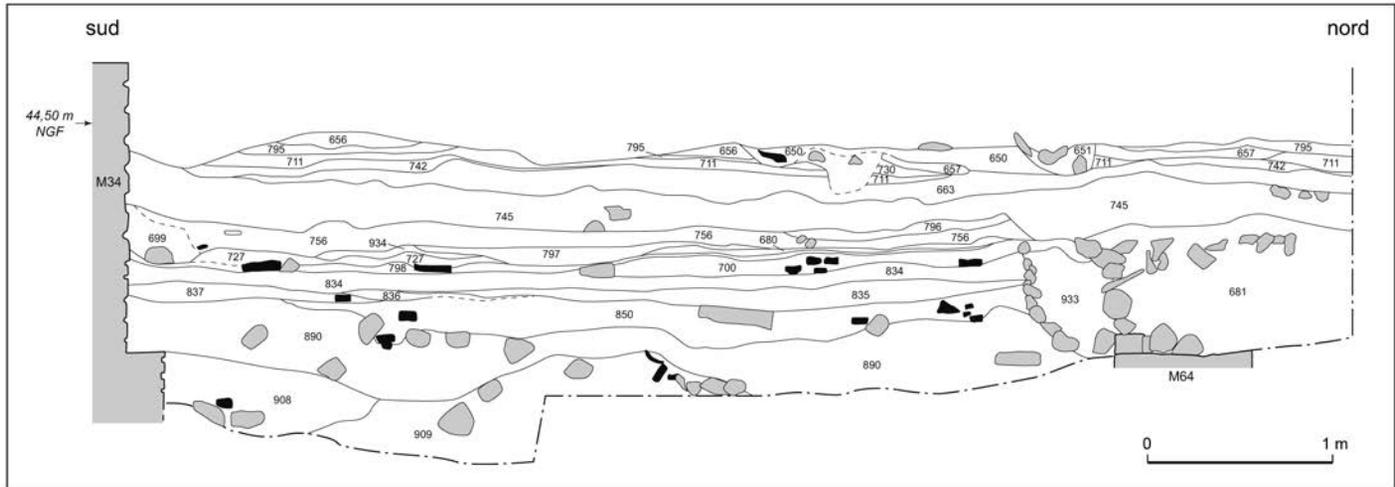
Le vestibule (S III) est alors doté d'une vaste entrée de 4,10 m de largeur, ouvrant sur l'*area publica*. Les vestiges de plusieurs gros blocs de marbre de Vieux, partiellement débités par des récupérations tardives, constituent les seuls témoins de l'ornementation qu'arborait cet accès monumental (fig. 17).

Une partie de la façade occidentale des bâtiments civils (M 18) a conservé des vestiges du faste de sa parure, visible depuis la place publique et les galeries attenantes. Sur la façade de la curie, subsiste ainsi le stylobate en calcaire de Caen, taillé en quart-de-rond. Plus au nord, le long de la pièce S IV-V, un autre stylobate, au profil chanfreiné, taillé dans la même roche calcaire, était surmonté d'un décor peint à représentation mégalographique²⁷. La zone inférieure, conservée en place sur 11,70 m de longueur et 0,60 m de hauteur, présente une juxtaposition de compartiments dotés alternativement de disques et de losanges couchés, imitant un *opus sectile* (fig. 18) (Boislève, Jardel, à paraître).

Des travaux d'envergure ont été menés plus particulièrement dans la curie (fig. 19). Le bâtiment est en effet agrandi vers l'est pour former une vaste pièce de 12,55 m sur 12,15 m. L'accès se faisait depuis le vestibule, par une porte aménagée dans le mur mitoyen (M 19). Dans le nouveau mur oriental (M 20) trois niches ont été aménagées, l'une au centre en arc de cercle et les deux autres rectangulaires. Cette configuration n'est pas sans rappeler celle des curies de Pompéi, du Magdalensberg, de Sbeitla et de Rome, dans lesquelles une niche aménagée dans le mur forme une véritable exèdre recevant généralement la statue d'un dieu ou d'une allégorie protectrice de l'assemblée, parfois d'un empereur (Balty, 1991, p. 184). L'ancien mur de façade oriental M 21 n'étant toutefois pas totalement arasé, une partie de son élévation est conservée pour servir, selon toute vraisemblance, à l'aménagement d'un *pulpitum* entre lui et le mur M 20. Cette installation trouve des comparaisons à Timgad où « une petite plate-forme d'environ 1 m de profondeur, précédée d'une marche » occupait « toute la largeur de la salle contre le mur de fond » (*ibid.*, p. 77).

Face à ce *pulpitum* est érigé un hémicycle, délimité par des gradins maçonnés élevés en arc de cercle. Sa construction s'est faite en deux temps. Un premier aménagement forme un gradin

27. La compréhension de la zone médiane repose sur le remontage de plaques et de fragments, qui a permis d'identifier une scène de taille importante comportant des éléments figurés (étude de Julien Boislève, spécialiste des peintures et stucs d'époque romaine).



- US 650 : limon brun foncé homogène
- US 651 : limon brun, plusieurs pierres calcaires
- US 656 : sédiment limoneux hétérogène brun
- US 657 : sol de mortier de chaux blanc-gris
- US 730 : sol de mortier de chaux blanc
- US 795 : limon brun, inclusions de calcaire, de terre cuite, de mortier et de charbon
- US 711 : sédiment argileux jaune à brun foncé, très compact, nombreux rostrés de bélemnites
- US 742 : limon brun clair très fin, nombreux déchets de boucherie disposés horizontalement dans le remplissage
- US 663 : sédiment argileux très compact jaune à violacé, nombreux rostrés de bélemnites
- US 745 : épais remblai hétérogène, important mobilier faunique
- US 681 : blocs et pierres calcaires disposés en vrac
- US 796 : limon fin brun clair, inclusions de charbon, de coquillages et de calcaire
- US 756 : fin niveau organique fortement compacté
- US 699 : mortier de chaux grossier grisâtre présent au contact des murs
- US 797 : limon brun foncé comportant des inclusions de calcaire et de charbon, de la faune et des éléments de placage
- US 934 : fine couche carbonneuse meuble
- US 680 : sédiment sablo-limoneux jaune fortement compacté, très nombreux déchets de taille d'éléments de placage
- US 727 : mortier de tuileau rosé, pulvérulent, altération du sol US 700
- US 798 : sédiment limoneux brun-noir à noir, très charbonneux, déchets de taille d'éléments de placage
- US 700 : sol de mortier de chaux blanc rosé compact
- US 933 : pierres et blocs calcaires disposés en vrac (module légèrement inférieur à ceux de l'US 681)
- US 834 : remblai limoneux comprenant des déchets de boucherie et des coquillages
- US 835 : remblai limono-argileux brun foncé comprenant des déchets de boucherie, des coquillages et des fragments de calcaire (dont plusieurs moellons sciés)
- US 836 : mortier gris-blanc compact à meuble
- US 837 : radier de cailloux et pierres calcaires dans une matrice limoneuse brun clair
- US 850 : remblai limoneux brun-noir comprenant de nombreux blocs calcaires et des fragments de terre cuite architecturale
- US 890 : remblai de limon brun hétérogène comprenant de nombreux blocs et des fragments de terre cuite architecturale parfois rubéfiés
- US 908 : remblai limoneux brun clair, nombreuses inclusions de calcaire et de terre cuite
- US 909 : blocs et pierres calcaires dans une matrice limoneuse sombre, plusieurs éléments lapidaires rubéfiés

Fig. 16 – Coupe stratigraphique de la pièce S IV-V (sondage 3)

(relevé : P. Mazure, Conseil général du Calvados ; DAO : J.-Y. Lelièvre, Conseil général du Calvados).



Fig. 17 – Vue d'ensemble du vestibulum (S III), état IIB, vu de l'ouest (cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).



Fig. 18 – Décor de la façade occidentale de S IV-V : fresque et stylobate (cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).

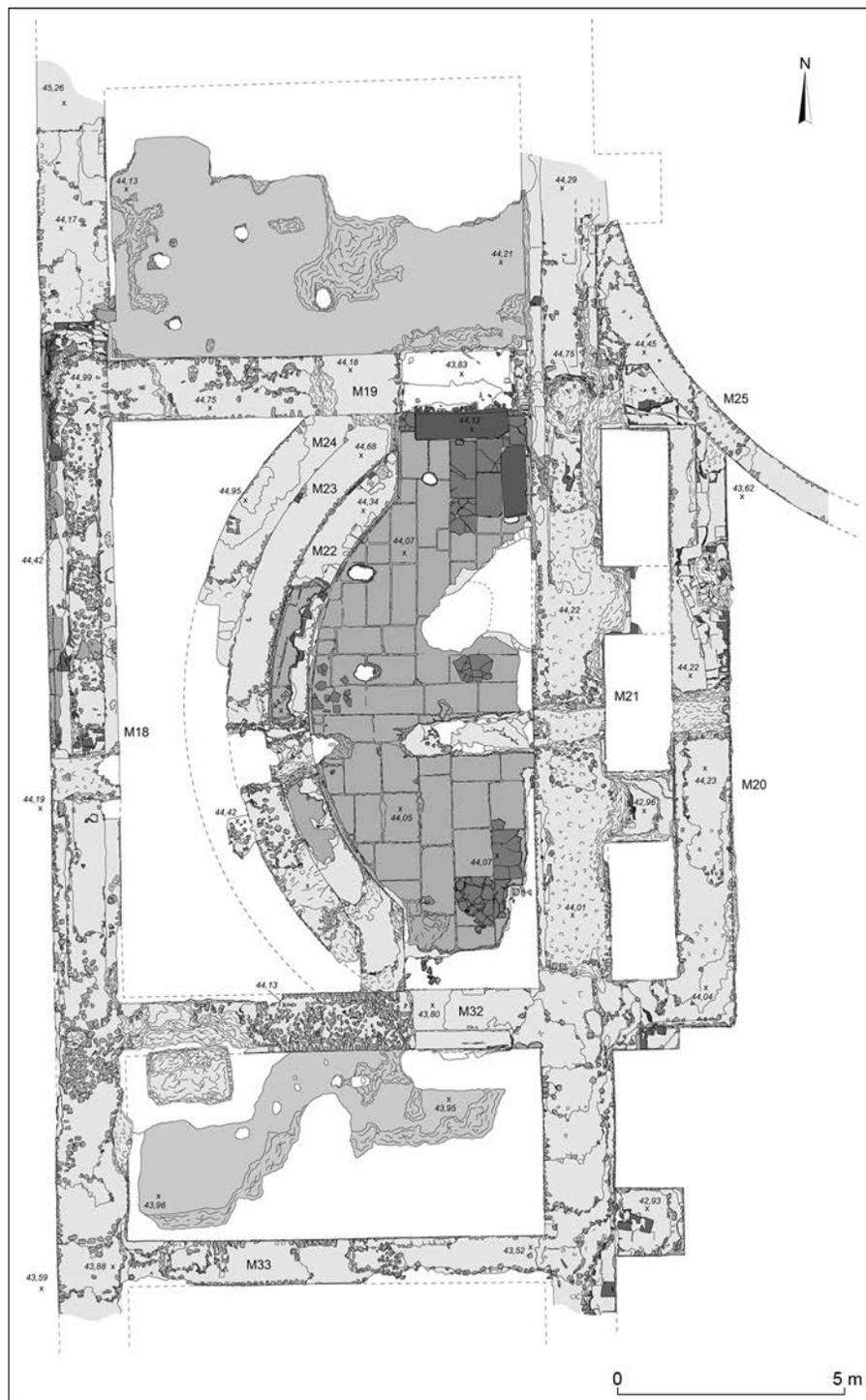
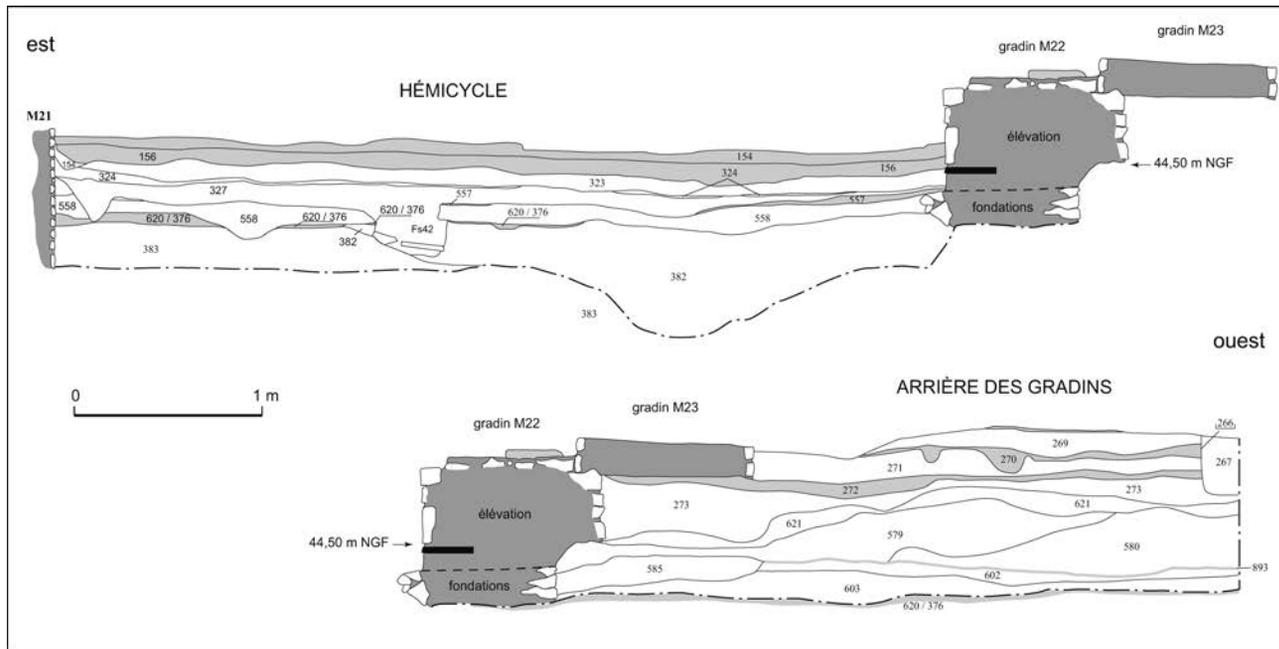


Fig. 19 – Plan général des vestiges de la curie (relevé et DAO : J.-Y. Lelièvre, Conseil général du Calvados).

unique (M 22) qui borde l'hémicycle. Le sol de ce dernier est très mal conservé, car abîmé par une installation artisanale postérieure. Seul subsiste un fin niveau de mortier inégalement conservé sur la surface (US 557), qui constitue soit le niveau de circulation, soit une chape recevant un revêtement de sol. À l'arrière du gradin, un autre niveau de mortier (US 272) constitue le niveau de circulation (fig. 20). Structurées par l'hémicycle, deux ouvertures sont disposées de part et d'autre des gradins, l'une dans le mur nord (M 19), la seconde dans le mur sud (M 32). C'est par la première que se faisait l'entrée dans la curie depuis le vestibule, tandis que la seconde donnait accès à

la pièce attenante au sud (S II). Ces aménagements sont mis en place dans le courant de la seconde moitié du II^e s.

La présence, dans les niveaux d'installation du premier sol (US 558, US 585), de boulettes de bleu égyptien et de pots comportant des traces de pigments jaunes, bleus, rouges, blancs et verts, suggère l'utilisation de ces teintes dans la décoration picturale de cet état. Le décor de voûte en bleu égyptien à fleuron jaune, identifié par quelques fragments d'enduit retrouvés dans des niveaux remaniés par les fouilles du XIX^e s., pourrait dès lors avoir été peint en parallèle avec la construction de l'hémicycle et d'un gradin unique.



HÉMICYCLE		ARRIÈRE DES GRADINS	
<p>US 154 : mortier de tuileau présentant le négatif d'un dallage</p> <p>US 156 : mortier de chaux et fragments de calcaire</p> <p>US 323 : radier de pierres calcaires</p> <p>US 324 : limon meuble sableux et nombreux déchets de taille de marbre</p> <p>US 327 : niveau lité formé de fins sédiments sableux et inclusions de petits galets, de petits fragments de brique et nombreux déchets de taille de placages de marbre</p> <p>US 557 : mortier blanc rosâtre, quelques fragments de décor d'applique, galets émoussés et petits charbons</p> <p>US 558 : limon sableux mélangé à du cailloutis, nombreux charbons</p> <p>US 376 : niveau de mortier blanc</p> <p>US 382 : sédiment sablo-limoneux comportant des cailloux calcaires, des coquilles d'huître et fines inclusions de charbon</p>	<p>US 269 : limon brun-noir, nombreux fragments de coquilles d'huître et TCA, mortier (de chaux et de tuileau), roches, inclusions de charbon</p> <p>US 270 : matrice sableuse brun jaunâtre à rouge par endroits, nombreux petits galets</p> <p>US 271 : niveau hétérogène, limon comportant des fragments de TCA et de mortier, inclusions de charbon</p> <p>US 272 : mortier de tuileau</p> <p>US 273 : matrice limoneuse mélangée à des galets, des roches calcaires et de nombreux restes de malacofaune</p> <p>US 621 : limon argileux brun clair comportant des roches calcaires dont certaines brûlées, de nombreux ossements, des petits fragments de TCA, des blocs de schiste, des fragments de mortier de tuileau et des nodules de chaux</p> <p>US 579 : limon très sableux, fragments de TCA, cailloux, blocs, huîtres, enduits peints</p> <p>US 580 : niveau meuble, limon sableux mélangé à de nombreux ossements, huîtres, coques, fragments de mortier de tuileau</p> <p>US 585 : limon beige et fragments de mortier</p> <p>US 603 : matrice limoneuse et blocs de calcaire, briques, ossements, huîtres</p>		

Fig. 20 – Coupe stratigraphique de la curie
(relevé : K. Jardel, Conseil général du Calvados ; DAO : J.-Y. Lelièvre, Conseil général du Calvados).

Dès le début du III^e s., de nouveaux travaux sont engagés dans l'hémicycle. Un gradin plus large est maçonné sur le précédent (M 22), alors utilisé comme fondation, tandis que deux autres murets (M 23, M 24) sont construits simultanément pour former, au final, un hémicycle circonscrit de trois gradins ornés de placages en calcaire de Caen (fig. 21). Ces aménagements d'hémicycles trouvent plusieurs comparaisons dans les curies de Silchester (Balty, 1991, p. 258, fig. 143), d'Alésia (*ibid.*, p. 266-268, fig. 147) et de Landesburg (*ibid.*, p. 268-271, fig. 148), ainsi qu'au sein de la curie d'Augst, dans laquelle les gradins dessinent un hémicycle outrepassé (*ibid.*, p. 273-276, fig. 150).

Conjointement à la construction des trois gradins, de nouveaux sols sont mis en place. La mise au jour de plusieurs dalles de calcaire de tailles variées et, lorsque celles-ci ont

disparu, la présence de leur empreinte dans le mortier sous-jacent, attestent d'un dallage en calcaire de Caen dans l'hémicycle (fig. 19 et 22). Deux blocs massifs en marbre de Vieux prennent place, l'un au pied de l'entrée nord et l'autre le long du *pulpitum*, à l'aplomb d'un aménagement destiné à recevoir l'embranchement pour y accéder. Un fragment unique de placage en marbre de Vieux, appuyé au parement du mur de *podium*, révèle l'usage de ce type de revêtement pour partie ou en totalité²⁸. Si l'excavation du XIX^e s. relate de « larges briques » sur les gradins (Gervais, 1841, p. 347), les fouilles récentes n'en font pas apparaître mais révèlent, en revanche, des placages de calcaire.

28. A. Charma fait état de traces des placages de marbre qui revêtaient les murs, les marches et les parois de la cuve (Charma, 1863, p. 140).



Fig. 21 – Placages en calcaire conservés sur le parement du gradin inférieur (M 22) (cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).



Fig. 22 – La curie vue du nord (cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).

Outre ces éléments de dallage et de placages découverts *in situ*, de très nombreux fragments de décor d'applique démantelés ont été révélés par la fouille, sous la forme de moulures de couronnement et de très nombreuses plaques géométriques, associées à des listels (Jardel *et al.*, 2012 p. 96-97)²⁹. La volonté de donner à voir une variété de matériaux et de polychromie s'illustre par la mise en œuvre de multiples ressources locales et importées. Les roches locales, telles que le marbre de Vieux, le schiste ardoisier vert, le grès schisteux rouge micacé, le calcaire de Caen, sont majoritairement utilisées. À celles-ci sont associées diverses importations de Gaule (des marbres blancs veinés, du schiste bitumineux noir, un calcaire rouge à entroques, un calcaire noduleux verdâtre, un calcaire noduleux rose), ainsi que des roches de provenances plus éloignées : le marbre bréchiq ue de Skyros blanc à veines rouges et le marbre de Synnada/Docimium blanc à veines pourpres (Jardel *et al.*, 2011, p. 458-460).

29. L'étude des décors d'applique a été menée par Graziella Tendron, spécialiste chargée d'études sur les marbres antiques (société Évêha).

Tous ces éléments d'*opus sectile* n'ayant pas été retrouvés *in situ*, l'emplacement d'un tel décor pose question³⁰. La destination pariétale semble la plus vraisemblable au vu de trois indices : la finesse des plaques, la présence d'éléments de placages dotés d'un trou de scellement pour disposer une agrafe, généralement à des fins de fixation au mur et, enfin, la présence d'un revêtement de sol d'un autre type (en dalles calcaires) dans l'hémicycle. L'hypothèse d'un pavement en *opus sectile* ornant le *podium* s'avère également plausible.

Parallèlement à ces vestiges de décor d'applique, des fragments de décor peint ont été mis au jour dans les niveaux de démolition remaniés lors des fouilles du XIX^e s. Les enduits nous sont ainsi parvenus très fractionnés et bon nombre de fragments ont disparu.

La restitution du décor révèle une composition classique³¹. Il se compose d'une plinthe rouge bordeaux couronnée d'un

30. Lors de la fouille de 1840 plusieurs éléments de décor ont également été découverts « au milieu » de la curie : « des beaux morceaux de corniche en marbre blanc, des placages en marbre de Vieux et des morceaux d'enduits couverts de peinture » (Gervais, 1841, p. 348).

31. L'étude des enduits peints a été menée par Julien Boislève.



Fig. 23 – Vue générale du bâtiment S I (état 2B), vu de l'est
(cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).

filet blanc, au-dessus duquel la zone inférieure présente une imitation d'*opus sectile*. Celle-ci se distingue par son motif de perles et de pirouettes qui enserrant un disque de porphyre. Une bande rouge surmontée d'une bande jaune assure la transition avec la zone médiane. Des panneaux rouges, vraisemblablement dotés de tableaux figurés, y alternent avec des inter-panneaux noirs à candélabres (Jardel *et al.*, 2012, p. 102-104).

Si le contexte de découverte – un niveau de destruction remanié – ne permet pas de déterminer l'emplacement de ce décor peint, la confrontation avec le décor d'applique apporte en revanche quelques éclaircissements pour le replacer. Les découvertes, d'une part, de moulures de couronnement probablement disposées au sommet d'orthostates placés en soubassement de parois et, d'autre part, d'éléments de décor en *opus sectile* selon toute vraisemblance affectés aux murs, suggèrent que la peinture, entre autres possibilités, ait pris place au-dessus du décor d'applique.

Le décor est donc riche, mettant en œuvre des placages en marbre et en calcaire, des marqueteries offrant une grande diversité de matériaux et de couleurs, tandis que les peintures murales viennent compléter, sous forme de décor illusionniste, le répertoire en *opus sectile*. Les aménagements et l'ornementation développés dans la curie au début du III^e s. apr. J.-C. mettent en exergue un luxe ostentatoire, qui se distingue de celui des autres bâtiments civils associés.

Ces autres édifices font également l'objet de restructurations architecturales et d'un renouvellement de leur décor, dans la seconde moitié du II^e s. ou au tout début du III^e s. apr. J.-C.

À l'origine le bâtiment S I est composé de deux pièces séparées par un mur (M 54), orienté nord-sud et doté d'une porte au nord. Dans le second état, ce mur est dérasé et le bâtiment ne présente plus alors qu'un vaste espace unique, de 9 m sur 7,35 m (fig. 23). Les accès ne sont pas perceptibles. De nombreux éléments de décors d'applique ont été mis au jour dans les niveaux de démolition et peuvent être attribués, sans ambiguïté possible, à son ornementation. Le répertoire décoratif est plus simple que dans la curie et comporte de nombreux bandeaux de forme rectangulaire et de même module. Les roches sont majoritairement locales, composées de marbre de Vieux, de schiste ardoisier vert, de grès schisteux rouge micacé. Elles sont accompagnées de quelques matériaux exogènes : le schiste noir d'Autun, le marbre de Châtelperon, des marbres blancs, le marbre bréché de Skyros et divers calcaires noduleux pyrénéens³². La pièce S IV-V, située au nord

de l'ensemble civil, n'a pas conservé de niveaux d'occupation liés à cette phase de restructuration. Ceux-ci semblent avoir été démantelés préalablement à l'implantation des occupations postérieures. Néanmoins, les vestiges en place des artisans décorateurs témoignent de la mise en place d'un nouveau décor, simultanément à ce qui est effectué dans la curie et le bâtiment S I³³.

Ateliers et artisans décorateurs

L'important programme d'embellissement des édifices civils a nécessité le travail de différents artisans décorateurs. Les vestiges d'ateliers de marbriers et de peintres, conservés et révélés à la fouille, ont permis d'appréhender le travail de ces artisans.

Deux ateliers de marbriers installés au sein de ces bâtiments ont été retrouvés dans un état de conservation exceptionnel. Dans la curie, c'est la construction du sol du deuxième état (état B), formé de dalles de calcaire posées sur deux épais niveaux de mortier, qui a préservé les restes d'un atelier de marbrier mis en place au sein même de l'édifice pour l'élaboration de son nouveau décor d'applique. L'atelier est établi dans l'hémicycle, alors délimité par le premier état de gradin M 22 (fig. 24). Une fosse et un fossé creusés au XIX^e s. nous privent cependant d'une partie des vestiges situés dans la partie nord de l'hémicycle.

Les structures de travail sont installées directement sur le niveau de mortier (US 557) lié au premier gradin et qui constituait soit le niveau de circulation, soit la chape recevant un revêtement de sol alors démantelé. Cette seconde hypothèse pourrait être confortée par la découverte, parmi les déchets de l'atelier de marbrier, d'un certain nombre d'éléments de placage récupérés et retaillés, et donc peut-être issus de ce revêtement. Les structures conservées (fig. 25) consistent majoritairement en des fosses quadrangulaires et circulaires, les unes appartenant à la structure porteuse d'une scie à lames multiples, les autres destinées à la récupération des substances abrasives utilisées pour le sciage des blocs (Tendron *et al.*, 2012, p. 114-116). Quatre (ou peut-être cinq) bancs de sciage étaient ainsi alignés et disposés suivant un axe est-ouest. Les fosses subquadrangulaires, de chaque côté du banc de sciage, recevaient le bâti de la scie. Les fosses subcirculaires, mises en place aux extrémités des bancs de sciage, récupéraient l'abrasif s'écoulant de la scie. Un remplissage lité, sablo-limoneux, s'est ainsi formé avec les résidus de l'activité de sciage et probablement de polissage. Les études macro- et microscopiques de ce sédiment hétérogène identifient de la poussière de marbre et de calcaire mélangée à des sables usés, probablement par leur réutilisation successive (Tendron *et al.*, 2012, p. 118-120).

De très nombreux déchets de taille de décors d'applique ont été mis au jour dans les fosses et niveaux de travail de l'atelier. Leur étude a permis d'identifier la provenance des roches utilisées et de caractériser la teneur générale du décor (Jardel *et al.*, 2011, p. 456-457).

Un second atelier de marbrier a été mis au jour dans le bâtiment situé au nord du bloc administratif (S IV-V). Dans

32. Identification de Graziella Tendron.

33. Le mobilier céramique révèle la contemporanéité des deux ateliers, celui de la curie et celui des bâtiments des affaires municipales (S IV-V).

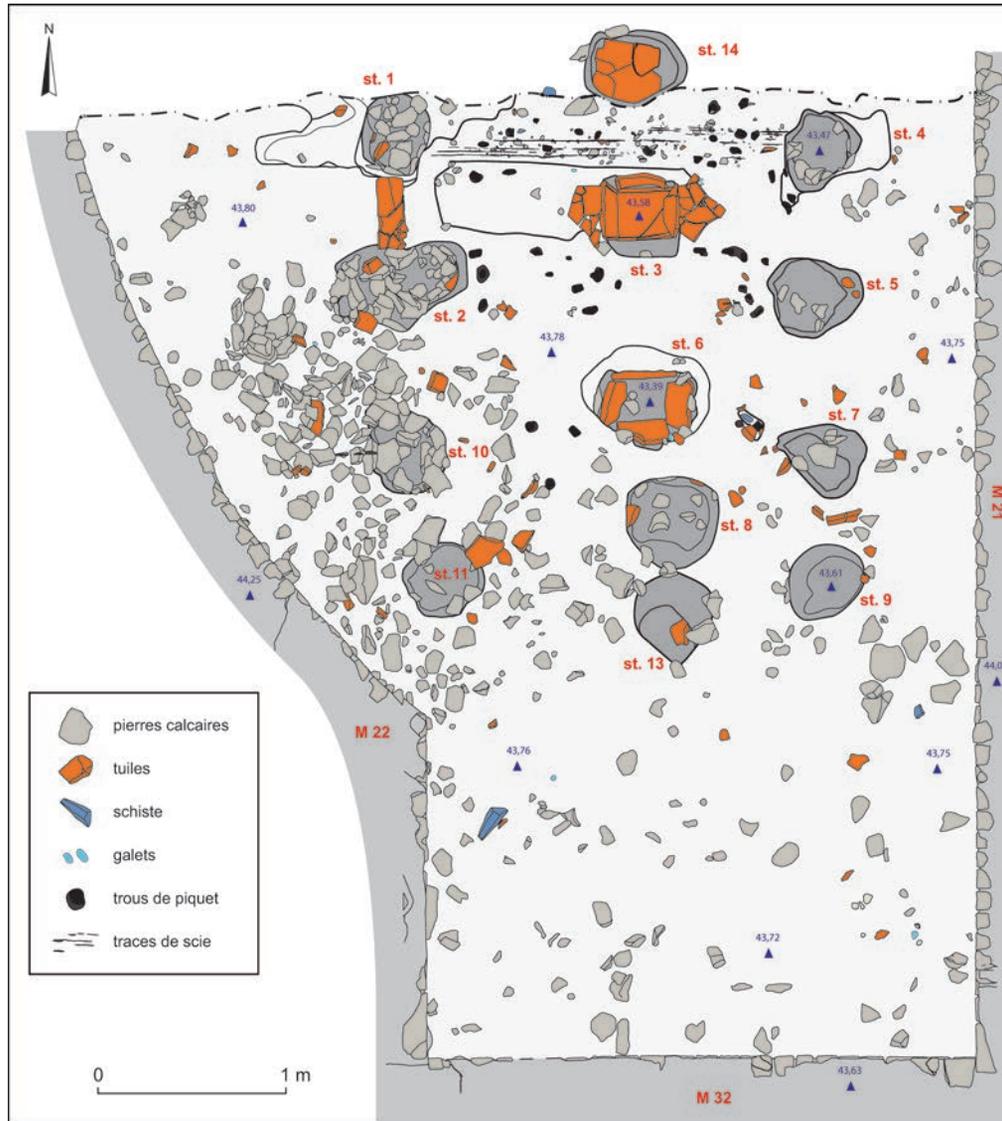


Fig. 24 – Plan de l'atelier de marbrier de la curie (relevé et DAO : P. Mazure, Conseil général du Calvados).

le sondage effectué durant la fouille, et donc sur une partie seulement de son emprise, ses vestiges sont apparus moins bien conservés que ceux mis en évidence dans la curie. Néanmoins, les fosses ainsi que le sédiment jaune compact, lité (US 680) (fig. 16) et enfin, les déchets de taille abondants, témoignent sans ambiguïté possible d'un atelier de sciage d'éléments de placage (fig. 26).

Plus ténues, les traces laissées par les artisans peintres n'en témoignent pas moins d'une autre activité mise en œuvre pour la décoration des édifices publics du *forum*. Les vestiges, qui consistent en fragments de pots à pigments et en boulettes de pigment bleu égyptien, ont été mis au jour dans trois bâtiments différents : la curie et les pièces S I et S IV-V. Ils proviennent de remblais de nivellement préalables à la mise en place d'un nouveau sol de circulation et sont mélangés aux vestiges du travail des maçons et des marbriers, œuvrant à la fabrication d'un nouveau décor pour la pièce.

Le bâtiment à abside

À l'est de l'ensemble architectural, prend désormais place un imposant bâtiment de 22,5 m de longueur sur 17 m de largeur

(dimensions intérieures). Il est fermé au nord par un mur droit (M 47), au sud par un mur en arc de cercle (M 25) dessinant une abside. Ces deux murs nord et sud viennent s'appuyer à l'ouest contre le mur de l'ensemble civique M 21 (fig. 14). L'emprise de l'édifice à abside se distingue de celle du bâtiment sous-jacent révélé par son sol en mortier (US 717) (voir *supra*, p. 177).

La fouille de l'édifice est en cours. Elle a été conduite, au vu de la problématique d'étude et des conditions de sécurité, sous forme de sondages. Ceux-ci ont été ouverts dans la partie ouest du bâtiment le long de M 21 et dans la partie est, en bordure de la haie.

À l'ouest du bâtiment, trois imposants massifs de calcaire de 0,91 m à 0,92 m de longueur sur 0,50 m à 0,60 m de largeur sont disposés à 1,60 m du mur M 21 et alignés selon un axe nord-sud. Deux autres blocs calcaires de module semblable et suivant le même alignement ont été mis au jour dans le sondage effectué à l'est du bâtiment. À proximité immédiate de ces derniers, une fosse tardive recoupant l'ensemble des niveaux a livré plusieurs éléments de débitage de fûts et de bases de colonnes, ainsi qu'un élément de colonne composé d'un fût lisse et d'une base attique formée de deux tores (fig. 27). Par la suite, l'espace entre les dés de calcaire est fermé à l'ouest par un muret



Fig. 25 – Banc de sciage de l'atelier de marbrier de la curie (cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).



Fig. 26 – Fosse circulaire de l'atelier de marbrier du bâtiment S IV-V présentant un comblement lité (cliché : P. Mazure, Conseil général du Calvados).

en pierre sèche qui se prolonge et vient doubler le mur en arc de cercle (M 25). À l'est, l'entrecolonnement est obturé par un mur ou un muret maçonné.

L'interprétation de ce bâtiment pose question. Les données architecturales se réduisent actuellement à un édifice de vaste dimension (22,5 m x 17 m), délimité par un mur en abside sur un des côtés uniquement. Aucune ouverture n'a encore été



Fig. 27 – Vue verticale du sondage effectué à l'est du bâtiment à abside (cliché : K. Jardel, Conseil général du Calvados).

découverte à l'ouest de l'édifice. S'il semble logique d'écarter l'hypothèse d'une ouverture dans le mur sud en arc de cercle M 25, rien ne permet, en revanche, de favoriser l'hypothèse d'une ouverture au nord plutôt qu'à l'est. À l'intérieur de l'édifice, l'alignement des bases calcaires quadrangulaires recevait, selon toute vraisemblance, une colonnade fermée par un muret dans un second temps. Cette colonnade bordait donc un déambulatoire périphérique enserrant un espace central.

Cet aménagement évoque celui des basiliques, dotées d'un déambulatoire périphérique délimitant le *spatium medium*. La présence, sur l'un des côtés, d'une vaste abside unique apparaît cependant inhabituelle pour ce type d'édifice, généralement de plan quadrangulaire, ou alors doté de deux hémicycles placés en vis-à-vis, sur les petits côtés³⁴.

Parallèlement au plan de l'édifice, il faut souligner que la construction juxtaposée de la basilique et de la curie constitue une application urbanistique du lien qui unit ces deux édifices (Balty, 1991, p. 255). De nombreux exemples, dont ceux déjà cités des *fora* de Feurs, de Bavay, d'Augst, de Wroxeter et de Silchester en sont l'illustration (fig. 9). Enfin, en dernier lieu, il faut prendre en compte l'interprétation des structures révélées par les données de prospection géophysique, qui ne fait apparaître aucun autre édifice de plan basilical.

Ainsi, les indices architecturaux, confrontés à l'interprétation de l'ensemble des bâtiments révélés par la prospection géophysique et à la logique urbanistique mise en œuvre sur les *fora*, convergent pour proposer l'hypothèse d'une basilique pour le bâtiment à abside. On soulignera cependant le côté singulier du plan à abside unique d'une part et, d'autre part, l'implantation à l'arrière de la curie, plutôt qu'en bordure de l'*area*. D'autres interprétations sont cependant possibles, mais nécessitent l'achèvement de la fouille.

RÉOCCUPATION DES BÂTIMENTS CIVILS PAR DES ACTIVITÉS PRIVÉES

L'ensemble civique connaît un changement radical dès la seconde moitié du III^e s. apr. J.-C. En effet, les niveaux de cette période, conservés dans la partie nord exclusivement, témoignent d'une activité de boucherie d'envergure, qui perdure

34. Voir les plans présentés dans Cavalieri, 2002 et dans Bouet *et al.*, 2011.

jusqu'à la fin du IV^e s. apr. J.-C. Les rejets mis au jour sont révélateurs d'une véritable « industrie » de la boucherie, caractérisée par le nombre d'animaux traités et par la technique de découpe appliquée au bœuf (Rodet-Belarbi, Yvinec, 1990, p. 25).

Au début, des activités de gros (abattage, habillage, fente) et de demi-gros (désossage et coupe au détail) y sont effectuées. Puis, l'évolution de l'activité s'accompagne d'une réorganisation de l'espace. Le travail de boucherie semble devenir un temps saisonnier puis à nouveau continu, avec l'installation d'aménagements complémentaires. Le bœuf est l'espèce prépondérante ; elle est accompagnée du porc, de caprinés et de quelques oiseaux³⁵. L'outillage associé à cette activité comprend des couteaux, de nombreux crochets de suspension et des instruments de pesée.

Cette nouvelle utilisation des bâtiments officiels révèle une modification importante dans la gestion de la cité antique. Il n'en reste pas moins que l'implantation et le développement d'une telle activité de boucherie traduit le maintien d'une population aisée dans la ville.

LE FORUM D'AREGENUA : UN SCHÉMA TRIPARTITE ?

Au vu de l'interprétation des prospections géophysiques et aériennes, et de l'analyse des données de fouille du *forum* d'*Aregenua*, les identifications des bâtiments, de leur architecture et de leur ordonnancement sont différemment renseignées. Certains édifices sont clairement reconnus (la curie...), tandis que d'autres sont hypothétiques (le temple, la basilique) ou totalement méconnus (les accès au *forum*...). Il est toutefois possible, en prenant en compte les données avérées et celles qui restent hypothétiques, de proposer une restitution du plan général.

Le *forum* viducasse, daté des II^e et III^e s., se présente sous la forme d'un ensemble clos, qui comporte une place publique et une probable aire sacrée bordées de portiques sur trois côtés, un bâtiment centré à l'ouest, selon toute vraisemblance un temple, et à l'opposé, à l'est, un ensemble de constructions réunies derrière une façade unique. Ce dernier rassemble les bureaux de l'administration de la ville et la curie (fig. 8).

Ce plan s'apparente à celui couramment observé dans des villes italiennes et occidentales répondant à l'appellation de « bloc *forum* » ou « *forum* tripartite ». Ce type se définit par « une place rectangulaire bordée de portiques, dominée sur l'un des petits côtés par un temple et délimitée sur le côté opposé par une basilique judiciaire, les autres bâtiments – curie, tribunal et éventuellement salle des archives communales (*tabularium*), trésor (*aerarium*) et prison (*carcer*) – se répartissent à la périphérie » (Gros, 1996, p. 207). Si P. Gros écrit qu'il s'agit du schéma canonique du « *forum* tripartite » il précise que la réalité offre de nombreuses variations. Parmi celle-ci, il cite entre autres, le cas de la basilique se déployant sur l'un des longs côtés (*ibid.*). De même, dans son analyse sur la « norme » ou « normalisation » du « *forum* tripartite », R. Sablayrolles indique que l'examen des plans schématiques de plusieurs *fora*

de Gaule est utile, car il permet d'en identifier les caractères communs. Il souligne toutefois le côté réducteur et simplificateur de la définition d'une règle élaborée sur une mise en série (Sablayrolles, 1997, p. 51). L'auteur définit ainsi « l'ensemble tripartite » présent dans les villes occidentales et, plus spécifiquement, dans celles des Gaules, comme un espace clos où la disposition axiale « est la règle la plus souvent respectée, aire sacrée et aire du *forum* proprement dit se situant dans la continuité l'une de l'autre et l'ensemble basilique-curie occupant, dans la majeure partie des cas, le petit côté de l'aire du *forum* » (Sablayrolles, 1997, p. 53).

Dès lors, sur le *forum* viducasse, l'absence de basilique en bordure de la place et dans l'axe de l'*area sacra*, mais sa présence plausible accolée à l'arrière de la curie et autres édifices civils, ne constituent pas un élément rédhibitoire à son attribution au type du « *forum* tripartite ». Et si le schéma axial constitue une application urbaine du développement du rôle de l'*ordo decurionum* selon le rang de la ville (Sablayrolles, 1997, p. 57), alors la curie au même titre que la basilique, sinon plus, témoigne de ce rôle dans la capitale viducasse (fig. 9).

LES BÂTIMENTS CIVIQUES DU FORUM : REFLET DE LA VILLE

L'implantation de l'ensemble civique d'*Aregenua* à la fin du I^{er} s. et au début du II^e s. sur un ensemble monumental préexistant à vocation différente, intégrant en partie de possibles thermes, pose la question de la date de la municipalisation de la capitale des Viducasses. *Aregenua* devient-elle capitale seulement à cette période, ou faut-il envisager un ensemble civique préexistant construit ailleurs ?

Les connaissances sur les premières décennies de l'implantation de la ville antique d'*Aregenua* sont ténues. Les quelques indices archéologiques, recueillis en plusieurs points, révèlent une ville encore modeste à l'époque claudienne, mais néanmoins marquée par la présence d'une trame viaire orthogonale (Vipard, 2002, p. 124). En parallèle, la découverte, en périphérie nord-ouest de la ville, d'importants fours à chaux enchâssés à flanc de carrière révèle un programme de construction en dur et un premier essor urbain antérieur à la fin du I^{er} s.³⁶, ce que vient illustrer la découverte de l'ensemble monumental sous-jacent aux édifices civiques du *forum*. Peut-on alors envisager l'existence d'un *forum* dès cette époque ?

En dépit de l'absence de découvertes archéologiques confirmant la présence d'un *forum* au I^{er} s., le tracé du réseau de rues, d'une part, et les quelques données recueillies sur l'essor urbain du secteur atenant, d'autre part, pourraient suggérer la présence d'un premier état de *forum* à l'est de l'ensemble civique des II^e et III^e s. Le développement de l'ensemble monumental de Périgueux (Dordogne) paraît, à titre de comparaison, particulièrement intéressant à évoquer. Celui-ci présente en effet dans son premier état, daté de l'époque tibérienne ou claudienne, une basilique à nef centrale et déambulatoire dotée vraisemblablement au nord d'une chapelle et au sud de la curie. La basilique s'ouvre à l'est sur l'*area* bordée de *tabernae*. Au milieu du II^e s.,

35. Identification de Gaëtan Jouanin, laboratoire d'Archéozoologie de Compiègne, CRAVO (Jouanin, 2010).

36. Entre la fin du I^{er} s. et le tout début du II^e s., ces fours sont abandonnés pour servir de dépotoir (Lelièvre *et al.*, 2011).

le *forum* se développe à l'ouest et la basilique est alors bordée d'une seconde place, au sol de béton, longée de portiques au nord et au sud (Cavalieri, 2002, p. 197 ; Bouet, 2012, p. 106). Les *fora* d'Alésia et de Vannes révèlent une organisation semblable dans laquelle la basilique sépare la place publique de la place sacrée. Un tel agencement ne procède pas d'une réalisation unitaire composée de constructions contemporaines, mais résulte de constructions érigées à des époques différentes (Maligorne, 2007).

La chronologie de la construction du *forum* de Vannes retient notre attention. Trois phases ont en effet été identifiées. En premier lieu, durant les premières décennies après J.-C., une phase « pré-monumentale » voit la mise en place d'une esplanade entourée de fossés, puis d'enclos paysagés. Ce n'est que dans la seconde moitié du I^{er} s. que la basilique et la place publique sont construites, suivies dans une deuxième phase monumentale de l'adjonction de l'*area sacra* et sa *porticus triplex* dans le milieu du II^e s., puis de la modification de cette dernière à la fin du II^e-début du III^e s. (*ibid.*, p. 23 sq.). Cette séquence témoigne ainsi d'un temps de latence d'environ un demi-siècle, entre la fondation de la ville marquée par une phase « pré-monumentale » et l'érection de complexes publics monumentaux.

À l'échelle régionale, le cas de figure d'*Alauna*/Valognes, située dans la cité des Unelles (Manche), est intéressant. Des investigations menées récemment ont montré, dans cette ville qui possédait un théâtre et des thermes datés de l'époque néronienne et flavienne, la présence d'une place monumentale dotée de bâtiments (un *forum* ?) dont la datation demeure cependant méconnue (Jeanne, 2013, p. 165). E. Deniaux suggère qu'*Alauna* a pu être choisie à l'époque julio-claudienne pour devenir la future capitale des Unelles, dans un contexte où la conquête de la Bretagne par Claude entraînait la consolidation de la présence romaine sur la côte sud de la Manche (Deniaux, 1999, p. 241). Néanmoins, de récentes découvertes ont révélé des vestiges du tout début du I^{er} s. et les études en cours permettent de reconsidérer *Alauna* comme capitale de cité dès l'époque augustéenne³⁷.

Si l'on peut donc envisager l'existence d'un *forum* dès le I^{er} s., cette supposition reste cependant conjecturale. Les premières traces avérées d'un ensemble monumental civique à *Aregenua* datent du premier tiers du II^e s., époque d'un essor urbain déjà observé par ailleurs (Vipard, 2001 et 2006). Des travaux d'envergure sont ensuite effectués dans la seconde moitié du II^e s., mais le faste architectural et décoratif de l'ensemble monumental civique n'apparaît nettement qu'au début du III^e s. La construction, à la même période, des thermes offerts par les *Sennii* et l'extension de la Maison au Grand Péristyle qui s'accompagne de la réalisation d'un décor de grande qualité sont autant d'éléments qui illustrent la période d'apogée de la capitale des Viducasses. Par ailleurs, c'est en 219 que T. Sennius Sollemnis, puissant notable local, accède à la charge de grand prêtre de Rome et d'Auguste à l'autel de Lyon. En 238, il est encore le préposé de la caisse des mines de fer du conseil des

Gaules, qui lui érige une statue dans sa propre *civitas*. Et c'est l'*ordo* de la *civitas libera* qui attribue l'emplacement sur le *forum* destiné à cette statue (Deniaux, 2009, p. 246-247). C'est en effet à cette époque qu'*Aregenua* bénéficie de deux privilèges : l'octroi du droit latin et l'*immunitas* qui confèrent à la cité un statut privilégié (Vipard, 2006, p. 32). Or « c'est le *forum* qui, par excellence, symbolise et matérialise l'essentiel du rôle conféré à la ville, celui de réunion et celui de gouvernement » (Goudineau, 1980, p. 272). Les bâtiments officiels matérialisent ainsi le pouvoir administratif, politique et judiciaire ; la curie, en tant que pouvoir politique, symbolise, par-dessus tout, la romanité. Dès lors, le choix de rénover et de mettre en exergue l'édifice curial, visible depuis l'*area publica* comme l'*area sacra*, apparaît comme un véritable marqueur urbain du rôle prépondérant de l'*ordo* dans la vie municipale. La magnificence de l'*aula* du sénat, à travers son plan et ses aménagements ainsi que sa décoration, directement liée à la dignité municipale, traduit la prééminence de ce bâtiment.

L'installation dans le dernier tiers du III^e s. d'une activité de boucherie d'envergure, dans ce qui constituait les bâtiments officiels, témoigne-t-elle alors d'une modification de statut ?

Cette datation haute semble confortée par l'absence d'une enceinte édiflée autour de la ville à la fin du III^e s. ou au début du IV^e s., comme cela se constate pourtant dans les autres capitales de Lyonnaise. Comme l'a supposé P. Vipard, ce pourrait être « parce qu'elle avait perdu son statut qu'elle n'a pas été fortifiée » (Vipard, 2006 p. 37). E. Deniaux suggère également que, déchue de son statut de capitale, *Aregenua* n'aurait alors eu ni les moyens financiers ni les raisons de bâtir une enceinte (Deniaux, 2009, p. 242). La ville de Bayeux se dote, quant à elle, d'un rempart, et la cité des Bajocasses s'étend sur une grande partie du territoire viducasse qu'elle absorbe. La *civitas Baiocassium*, pourvue d'une garnison, offre alors une meilleure situation pour contrôler l'accès à la mer.

En dépit de son déclin, l'agglomération viducasse compte toujours une population qui conserve un certain niveau de vie comme l'illustre, entre autres, l'importante activité de boucherie du bœuf. Une étude archéozoologique antérieure, menée sur des niveaux de consommation, avait également mis en exergue la part croissante du bœuf dans l'alimentation d'une population, de fait, opulente (Lepetz, Yvinec, 1998). D'autres indices découverts dans la ville antique convergent également en ce sens. Ainsi, une activité d'artisanat de l'os, mise au jour dans le nord-est de la ville, produit encore dans le troisième quart du III^e s. « des objets d'excellente qualité [...] susceptibles d'alimenter un marché important » (Vipard, 2006, p. 33). La Maison au Grand Péristyle témoigne toujours d'un niveau de vie de qualité jusqu'à la fin du III^e s., voire le tout début du IV^e s., même s'il tend à diminuer (Vipard, 2002, p. 90 et 2006, p. 33). Enfin, des travaux de voirie effectués pendant la première moitié du IV^e s. ont également été observés en plusieurs points de la ville. Ils font écho à la borne milliaire de Constantin ou Constance Chlore, qui témoigne d'un regain d'activité (Vipard, 2002, p. 128 ; Fichet de Clairfontaine *et al.*, 2004, p. 147). Si un hiatus dans les découvertes nous prive d'information sur l'occupation du V^e s., il apparaît que la population mérovingienne, bien que plus modeste, demeure importante, comme l'attestent les nécropoles.

37. Que Laurence Jeanne et Laurent Paez-Rezende soient remerciés pour ces informations qui émanent de découvertes récentes et dont l'étude est en cours.

BIBLIOGRAPHIE

BALTY J.-C.

1991 : *Curia Ordinis : recherches d'architecture et d'urbanisme antiques sur les curies provinciales du monde romain*, Bruxelles, Académie royale de Belgique (coll. Mémoires de la classe des Beaux-Arts, 2^e série, t. 15, fasc. 2), 656 p.

BERTIN D.

1972 : *Vieux, 14, Section AH, lieu-dit : le Champ des Crêtes*, Rapport de sondages, 3 p., 2 fig.

1977a : « Le sanctuaire celto-romain du Mesnil de Baron-sur-Odon (Calvados) », *Gallia*, 35-1, p. 75-88.

1977b : « La topographie de Vieux/Araegenuae (Calvados), capitale de la cité des Viducasses, d'après les fouilles anciennes et les sondages récents », *Annales de Normandie*, 27^e année, 2, p. 131-150.

BESNIER M.

1909 : « Histoire des fouilles de Vieux (Calvados) », *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 69, 7^e série, IX, p. 225-335.

BOISLÈVE J.

2012 : « La maison au Grand Péristyle à Aregenua (Vieux, Calvados) : une relecture du programme décoratif peint et stucé », in BOISLÈVE J., JARDEL K., TENDRON G. (DIR.), *Décor des édifices publics, civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er}-IV^e siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique*, Actes du colloque de Caen, 7-8 avr. 2011, Chauvigny, Association des Publications chauvinoises (coll. Mémoire, 45), p. 135-153.

BOISLÈVE J., JARDEL K.

À paraître : « Imitations de marbres du forum de Vieux (Calvados, France) : quelques particularités de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. », in *Peinture antique entre style local et style d'époque*, Actes du XI^e colloque de l'Association internationale pour la peinture murale antique, Éphèse-Selçuk (Turquie), 13-17 sept. 2010.

BOSSERT M., FUCHS M.

1989 : « De l'ancien sur le forum d'Avenches », *Pro Aventico*, 31, p. 12-108.

BOÛARD M. DE

1974 : « Informations archéologiques », *Gallia*, 32-2, p. 323-325.

BOUET A.

2012 : *Le Forum en Gaule et dans les régions voisines*, Bordeaux, Ausonius Éditions (coll. Mémoires, 31), 406 p.

BOUET A., CAVALIER L., ÉZÉCHIEL J.-C.

2011 : « À la recherche du forum perdu

d'Aquae Taberlicae (Dax) », *Gallia*, 68-2, p. 155-193.

BUSSON D.

2009 : « Le forum », in BUSSON D., ROBIN S. (DIR.), *Les Grands monuments de Lutèce : premier projet urbain de Paris*, Catalogue de l'exposition « Crypte archéologique du parvis Notre-Dame », 21 janv. 2009-31 janv. 2010, Paris, Paris Musées, p. 22-31.

CAUMONT A. DE

1827-1828 : « Extrait du 3^e et du 4^e rapport sur les travaux de la Société des antiquaires de Normandie », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, IV, p. 24-29.

1864 : « Fouilles exécutées à Vieux par la Société des Antiquaires de Normandie », *Bulletin monumental*, XXX, p. 851-855.

CAVALIERI M.

2002 : *Auctoritas Aedificiorum : sperimentazioni urbanistiche nei complessi forum-basilica delle Tres Gallia et Narbonensis durante i primi tre secoli dell'impero*, Parma, Università di Parma, Istituto di storia dell'arte (coll. Quaderni del seminario di archeologia, 2), 388 p.

CHARMA A.

1863 : « Mémoire sur les fouilles pratiquées au village de Vieux (Calvados) », in *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des Sociétés savantes tenues les 21, 22, et 23 nov. 1861*, Paris, Imprimerie impériale, p. 131-144.

COLLECTIF

1978 : *Forum et Plaza Mayor dans le monde hispanique*, Actes du colloque interdisciplinaire, Madrid, 28 oct. 1976, Madrid, Casa de Velázquez (coll. Publications de la Casa de Velázquez, série recherches en sciences sociales, 4), 147 p.

1987 : *Los Foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, Ministerio de Cultura, 236 p.

2003 : *Nyon : colonia Iulia Equestris*, Gollion, Musée romain de Nyon, Infolio (coll. Un site, un musée), 110 p.

CONTE L., DABAS M., FAVARD A., MARMET E.

2005 : *Prospection géophysique : site de Vieux-la-Romaine, Champ des Crêtes-Vieux 14*, Rapport de prospection géophysique, Terra Nova, 13 p., 10 fig.

COULTHARD N., DEMAREST M., JARDEL K.

2005 : « Deux forges de la cité des Viducasses », in *Les Arts du feu en Normandie*, Actes du 3^e congrès organisé par la Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, Eu,

21-24 oct. 2004, Caen (coll. Annales de Normandie, Série des congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 10), p. 256-284.

CREULY C.

1865 : « Une inscription romaine trouvée en 1864 à Vieux, près de Caen », *Revue archéologique*, XII, p. 52-54.

CÜPPERS H.

1979 : « Das römische Forum der Colonia Augusta Treverorum », in *Festschrift 100 Jahre Rheinisches Landesmuseum Trier : Beiträge zur Archäologie und Kunst des Trierer Landes*, Mayence, Philipp von Zabern (coll. Trierer Grabungen und Forschungen, XIV), p. 211-262.

DENIAUX E.

1999 : « Viducasses et Unelles : recherches sur la municipalisation de l'Ouest de la Gaule », in DONDIN-PAYRE M., RAPSAT-CHARLIER M.-TH. (DIR.), *Cités, municipes, colonies : les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Paris, Publications de la Sorbonne (coll. Histoire ancienne et médiévale, 53), p. 231-249.

DESCHAMPS ST.

1987 : *La Topographie d'Araegenua Viducassium : fouilles anciennes et recherches récentes*, Mémoire de maîtrise, Université de Caen, 210 p.

DIACONESCU A., PISO J., ÉTIENNE R.

1990 : « Les propylées du forum civil de Sarmizegetusa (Roumanie) », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 134, 1, p. 91-113.

DUBOIS Y., FUCHS M., MEYLAN-KRAUSE M.-F.

2011 : « Pots de peinture et pains de couleur à l'usage des peintres romains », *Archéologie suisse*, 34, 1, p. 18-27.

FICHET DE CLAIRFONTAINE F., DELAVAL E., HINCKER V., LE MAHO J.

2004 : « Capitales déchues de la Normandie antique : état de la question » in FERDIÈRE A. (DIR.), *Capitales éphémères*, Actes du colloque de Tours, 6-8 mars 2003, Tours, FERACF (coll. Suppl. à la *Revue archéologique du Centre de la France*, 25), p. 141-155.

GERVAIS C.

1841 : « Rapport sur les fouilles pratiquées à Vieux en 1839 et 1840 », *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, XII, 2, p. 342-354.

GOUDINEAU CHR.

1980 : « Les villes de la paix romaine », in

DUBY G. (DIR.), *Histoire de la France urbaine -I- La Ville antique des origines au IX^e siècle*, Paris, Le Seuil (coll. Univers historique), p. 233-391.

GROS P.

1987 : « Un programme augustéen : le centre monumental de la colonie d'Arles », *Jahrbuch des Deutschen archäologischen Instituts*, 102, p. 339-363.

1996 : *L'Architecture romaine, du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire -I- Les Monuments publics*, Paris, Picard, 503 p.

HANOUNE R., MULLER R.

1988 : « Recherches archéologiques à Bavay I-II », *Revue du Nord*, 70, p. 39-56.

HAUSER P., ROSSI F.

1998 : « Nyon : le centre monumental », Dijon, éd. Faton (coll. *Dossiers d'archéologie*, 232), p. 26-37.

HERBIN P., LORIDANT F., LOUVION CHR., MÉNARD R.

2007 : « Recherches archéologiques à Bavay, XXVIII (entrée nord-ouest du forum et front nord de l'enceinte) », *Revue du Nord*, 89, n° 373, p. 25-48.

JARDEL K., BOISLÈVE J.

2010 : « Découverte de pots à pigments à *Aregenua* (Vieux, Calvados) », in RIVET L. (DIR.), *Actes du congrès de la SFECAG, Chelles, 13-16 mai 2010*, Marseille, éd. de la SFECAG, p. 651-654.

JARDEL K., BOISLÈVE J., TENDRON G.

2012 : « Aménagement et décor de la curie du forum d'*Aregenua* (Vieux, Calvados) », in BOISLÈVE J., JARDEL K., TENDRON G. (DIR.), *Décor des édifices publics, civils et religieux en Gaule durant l'antiquité, I^{er}-IV^e siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique, Actes du colloque de Caen, 7-8 avr. 2011*, Chauvigny, Association des Publications chauvinoises (coll. Mémoire, 45), p. 91-109.

JARDEL K., TENDRON G. avec la collab. de DESMAREST M.

À paraître : « Les produits dérivés des ateliers de marbrier du forum d'*Aregenua*, capitale de cité viducasse », *Instrumentum*.

JARDEL K., TENDRON G., LELIÈVRE J.-Y.

2011 : « Les décors d'applique de la curie du forum d'*Aregenua*, Vieux (Calvados) », in BALMELLE C., ERISTOV H., MONIER F. (DIR.), *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge, Actes du colloque international, Université de Toulouse-Le Mirail, 9-12 oct. 2008*, Bordeaux (coll. Suppl. à *Aquitania*, 20), p. 451-461.

JEANNE L.

2013 : « Valogne », in COULTHARD N., PAEZ-REZENDE L. (DIR.), *L'Antiquité*

en Basse-Normandie, 2012, 2^e année, Rapport de PCR du Service régional d'archéologie de Basse-Normandie, Caen, Direction régionale des affaires culturelles, p. 165-167.

JOUANIN G.

2010 : « Étude archéozoologique du site de Vieux : "forum" », in JARDEL K., MAZURE P., TENDRON G., GERMAIN C. (DIR.), *Le Champ des Crêtes : le forum (parcelles AH 23 et 109)*, Rapport intermédiaire d'opération, Service Archéologie Conseil général du Calvados, vol. 1, p. 96-114.

LE GAILLARD L.

2003 : *Vieux : le Chemin Haussé (parcelles AH 106 et AH 107)*, Rapport final de synthèse, Inrap, 26 p.

LE GALL J.

1978 : « Que faisait-on sur un forum ? », in *Forum et Plaza Mayor dans le monde hispanique, Actes du colloque interdisciplinaire, Madrid, 28 oct. 1976*, Madrid, Casa de Velázquez (coll. Publications de la Casa de Velázquez, série recherches en sciences sociales, 4), p. 23-26.

LELIÈVRE J.-H., PILLAUD S., RAVRY D.

2011 : *Le Hameau du Closet (Vieux, Calvados)*, Rapport final d'opération, Service archéologie Conseil général du Calvados, 2 vol., 306 p.

LEPETZ S., YVINEC J.-H.

1998 : « L'élevage à la période gallo-romaine et au haut Moyen Âge en Normandie : l'apport de l'archéozoologie », in *Le Monde rural en Normandie*, Caen (coll. Annales de Normandie, Série des congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 3), p. 83-109.

LORIDANT F., MACINTYRE P.

1989 : « Les cryptoportiques du forum de Bavay », *Archéologia*, 252, p. 38-45.

LOUSTAUD J.-P.

1981 : « Le forum de Limoges : première approche, 1976-1980 », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 108, p. 40-53.

MALIGORNE Y.

2007 : *L'Architecture romaine dans l'ouest de la Gaule*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 232 p.

PERIN P.

1984 : « Le forum », in FLEURY M. (DIR.), *Lutèce : Paris de César à Clovis*, Catalogue de l'exposition, Musée Carnavalet, 3 mai 1984-printemps 1985, Paris, Société des amis du musée Carnavalet, p. 154-160.

PILET CHR.

1983 : « *Aregenuae*, Vieux », *Art de Basse-Normandie*, 87, p. 11-29.

RIVET L.

1987 : « Le forum de *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence) », in *Los Foros romanos de las provincias occidentales*, Madrid, Ministerio de Cultura, p. 185-190.

RODET-BELARBI I., YVINEC J.-H.

1990 : « Boucheries et dépotoirs de boucherie gallo-romains », *Anthropozoologica*, 13, p. 19-26.

SABLAYROLLES R.

1997 : « Les fora tripartites de Gaule romaine : norme ou normalisation ? », in « Mélanges offerts à Claude Domergue », 1, *Pallas*, 46, p. 51-66.

TENDRON G., GERMAIN-VALLÉE C., JARDEL K.

2012 : « Un atelier de marbrier dans la curie du forum d'*Aregenua* (Vieux, Calvados) », in BOISLÈVE J., JARDEL K., TENDRON G. (DIR.), *Décor des édifices publics, civils et religieux en Gaule durant l'antiquité, I^{er}-IV^e siècle : peinture, mosaïque, stuc et décor architectonique, Actes du colloque de Caen, 7-8 avr. 2011*, Chauvigny, Association des Publications chauvinoises (coll. Mémoire, 45), p. 111-133.

VALETTE P., GUICHARD V.

1991 : « Le forum gallo-romain de Feurs (Loire) », *Gallia*, 48, p. 107-160.

VAN ANDRINGA W.

2002 : *La Religion en Gaule romaine : piété et politique (I^{er}-III^e siècle apr. J.-C.)*, Paris, Errance, 336 p.

2005 : « L'empereur, la cité et les dieux : religion et intégration des civitates d'Aquitaine à l'Empire », in *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne : organisation et exploitation des espaces provinciaux, Actes du colloque Aquitania, Saintes, 11-13 sept. 2003*, Pessac, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à *Aquitania*, 13), p. 113-118.

VIPARD P.

1998 : *La Maison du « Bas-de-Vieux », une riche habitation romaine du quartier des thermes d'Aregenua (Vieux, Calvados) : guide à l'usage des visiteurs*, Caen, Conseil général du Calvados, 134 p.

2002 : *La Cité d'Aregenua (Vieux, Calvados), chef-lieu des Viducasses : état des connaissances*, Paris, Exé Productions, 204 p.

2006 : « Un exemple d'échec urbain en Gaule Lyonnaise : *Aregenua*, chef-lieu des Viducasses (Vieux, Calvados) », in BOUET P., NEVEUX F. (DIR.), *Les Villes normandes au Moyen Âge, Actes du colloque de Cerisy-la-Salle, 9-12 oct. 2003*, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 24-44.

2008 : *Marmor Tauriniacum, le Marbre de Thorigny (Vieux, Calvados) : la carrière d'un grand notable gaulois au début du troisième siècle ap. J.-C.*, Paris, De Boccard (coll. *Gallia romana*, 8), 168 p.